

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

"C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays."

C.-A. HENRY,  
Ministre de France au Canada.

*UN LAMARTINE CANADIEN*



*Une dernière promenade en canot avant la fin de l'automne.*

# Réfrigération Electrique



Faites un placement dans  
une

## GLACIÈRE ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même en aliments  
conservés et en commodité.

Téléphone: 6594

### HENRI POITRAS

MARCHAND DE FOURRURES

Une visite est sollicitée

74 DOLBEAU,

QUEBEC

Téléphone: 3-0806

### LUCIEN THIBAudeau

EMPAILLEUR - TAXIDERMISTE

Toutes Spécialités

Une visite est sollicitée

104, RUE DES FOSSES,

QUEBEC

Téléphone: 3-2503

### ALBERT BROUSSEAU

— SPECIALITES —

REPARATION DE RADIOS

Ouvrage garanti et toutes pièces de rechange.

47, COTE D'ABRAHAM,

QUEBEC

Maison Fondée  
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

### GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS

QUEBEC, Canada

## REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie*

*Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

*Administratrice et fiduciaire*

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

## CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912



CHARBON

## MADDEN & SON LIMITED

ANTHRACITE  
AMERICAIN  
LE  
FAMEUX  
READING

ETABLIE EN 1870  
Importateurs et Marchands

61 RUE ST-JOSEPH  
Tél.: 4-3578

ANTHRACITE  
GALLOIS  
BUCKWHEAT  
No. 1  
"PASCOE"

Tél.: 2-4576

## TASCHEREAU

IMPRIMEUR

12 St-Nicolas,

Québec

Le Chien d'Or, — Magasin de Thé et Café, — 18 Rue St-Jean, Tél.: 2-2445

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron  
Président

Mlle G. Caron  
Secrétaire

JEAN A. DIONNE,  
Gérant

BUREAU:

5, rue Vallière  
QUÉBEC.

# LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

## Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION :

ALPHONSE DESILETS  
Président.

G.-E. MARQUIS  
Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

### LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME  
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie. L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La  
seule Banque  
d'Epargne à  
QUEBEC

## Sommaire

	PAGES
L'Avenir est aux jeunes, <i>G.-E. Marquis</i> . . . . .	2
D'un mois à l'autre, <i>Damase Potvin</i> . . . . .	4
Seizième rapport de l'Archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres, <i>Damase Potvin</i> . . . . .	8
Bibliographie canadienne, <i>Alph. Désilets</i> . . . . .	11
Le Port de Québec, <i>Auguste Galibois</i> . . . . .	13
Le Collège de Gravelbourg . . . . .	16
Autrefois et Aujourd'hui, <i>O.-A. Bériau</i> . . . . .	17
Les Echos, <i>J.-H. Philippon, Avocat</i> . . . . .	18

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Toutes opérations de  
banque et de  
placement  
563 bureaux au  
Canada  
13 succursales à  
Québec.

Notre personnel est  
à vos ordres.

TEL. BUREAU  
3-2010

TEL.: RESIDENCE  
2-3665

### RAYMOND COSSETTE,

L. L. L.  
NOTAIRE

441, RUE ST-JOSEPH,  
Formation de Sociétés  
Administration de propriétés

QUEBEC  
Prêts Hypothécaires  
Règlements de successions

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.

# LE TERROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XV No 6

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

NOVEMBRE 1933

### *L'Avenir est aux Jeunes*

*Voilà un aphorisme qui semble plutôt un paradoxe par le temps qui court et les propos que l'on surprend parfois sur les lèvres des jeunes.*

*Une revue de Québec, "l'Action Patriotique", faisait entendre, récemment, la plainte de quelques-uns.*

*Comme nul n'est directement coupable de cette inertie dans laquelle est comme emmurée la jeunesse ou plutôt les jeunes gens, ceux-ci accusent tout le monde.*

*Les professions libérales sont encombrées et les positions dans le commerce, l'industrie et la finance introuvables.*

*Comme les artisans de tous genres, les travailleurs de bureau n'ont pas d'emploi pour un grand nombre, depuis un an, deux ans et même trois ans.*

*L'on désespère; les propos les plus injustes se font entendre et les têtes dirigeantes sont accusées d'être les auteurs de tout ce mal.*

*Jadis, de 1914 à 1918, à tous les maux qui se présentaient, à toutes les infortunes qui surgissaient, à toutes les privations que l'on devait endurer, il n'y avait qu'un cri de résignation qui se faisait entendre : "Que voulez-vous? C'est la guerre!"*

*Aujourd'hui, c'est la crise économique. Pourtant elle se meurt, elle aussi, comme la guerre qui prit fin avec l'armistice du 11 novembre 1918. Et ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, qui n'ont pas perdu foi dans leur étoile et se préparent par l'étude à remplir un poste que, demain, l'on viendra leur offrir ou qu'ils sauront se créer par leur initiative.*

*L'avenir est aux jeunes — et aux plus aptes aussi, ajouterai-je.*

*Les Jeunes-Canada, de Montréal, sont dignes d'admiration. Ils étudient nos problèmes économiques et politiques — dans le sens large du mot — et ne craignent pas de faire connaître leur avis sur les hustings ou dans la presse. Leur langage est modéré et plein de sens, bien qu'énergique.*

*L'Action Sociale Populaire a aussi lancé un programme de restauration sociale qui mérite que l'on s'y arrête attentivement. Là encore, des jeunes, alliés à des hommes d'âge mûr, se sont réunis pour étudier les besoins de l'heure présente.*

*L'A. C. J. C., qui a déjà atteint un âge respectable, est cependant toujours alerte et conserve son tempérament de jeune. Ses manifestations sont nombreuses et le défaitisme n'a jamais été inscrit sur son programme. Bien au contraire, son oeuvre d'apostolat laïque et d'action sociale catholique lui a valu des sympathies et des félicitations des plus hautes autorités civiles et religieuses.*

*A Québec, la section des jeunes de la Chambre de Commerce poursuit avec entrain ses études et ses recherches. Elle ne craint pas de faire entendre sa voix et de proclamer son credo chaque fois qu'elle le juge à propos, sans s'occuper des ablutions d'eau froide qu'elle pourrait recevoir de certains rois mages.*

*Au lieu de se lamenter, de crier à la faillite de notre système d'éducation; d'accuser les puissants de l'heure, de les abandonner à leur sort, ils préfèrent se forger un avenir en s'outillant, en se meublant le cerveau, en affirmant leur volonté de vivre et de penser par eux-mêmes. Ils n'attendent pas qu'on leur jette les poulets tout rôtis dans le bec. Ils tendent leurs propres filets et sont à l'affut de toute occasion pouvant les mettre sur une bonne piste.*

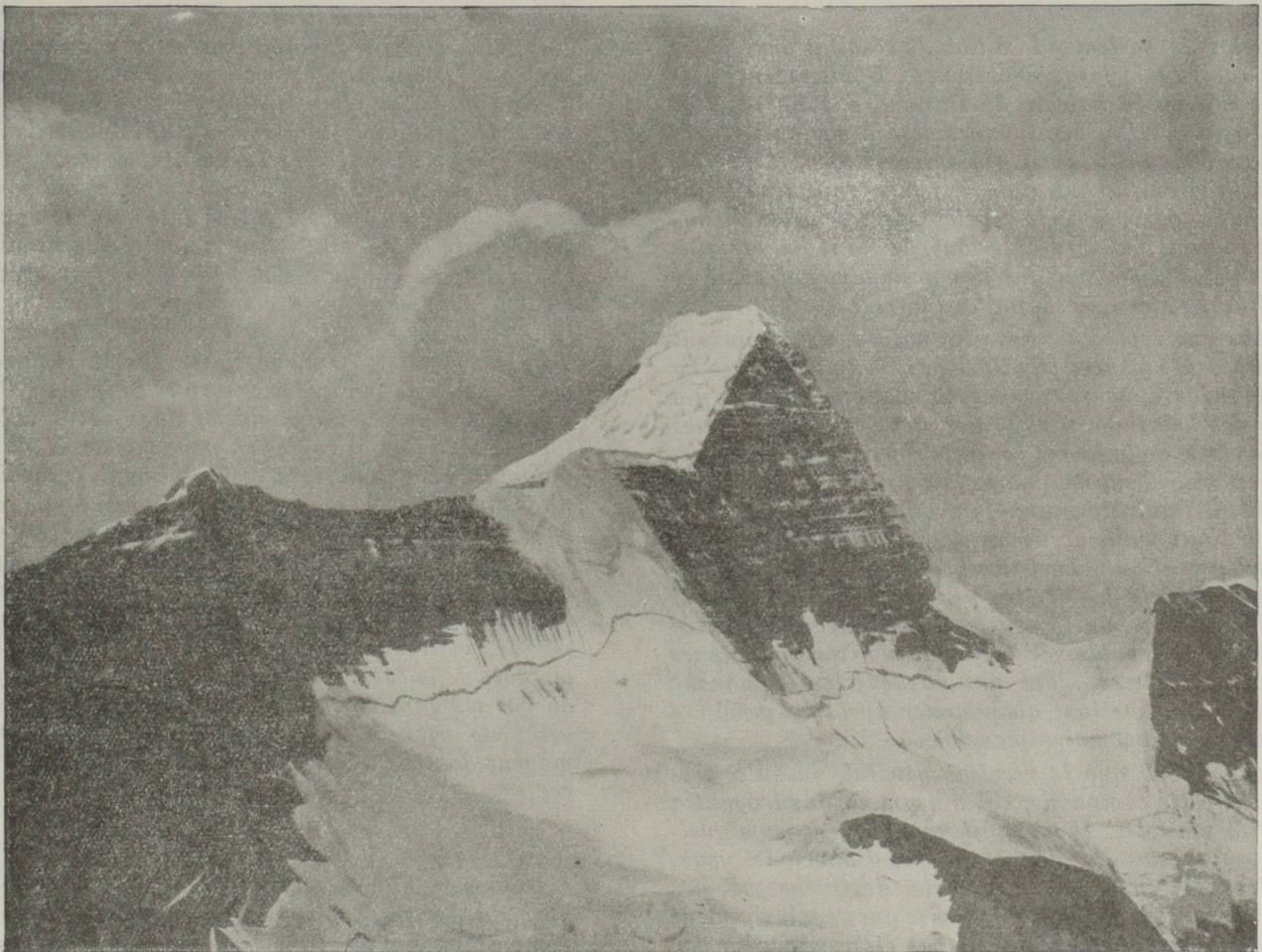
*Bravo! les jeunes; nous vous félicitons du bel exemple que vous donnez aux autres... qui se contentent de gémir et de larmoyer.*

*Debout les morts! L'avenir est aux jeunes et aux débrouillards. Mais il faut avoir le courage de s'aguerrir; de s'instruire par l'observation et la discussion; de sortir de son patelin pour se faire des connaissances et des amis sur lesquels on pourra compter en temps opportun.*

*Aucune formation ne s'improvise; il faut de longues années de travail pour devenir un expert. Nous nous contentons trop souvent de peu; sachons donc viser les sommets.*

*Nos jeunes gens sont remplis de talents. L'avenir est donc à eux. Plusieurs le comprennent et constituent un exemple entraînant pour les autres. Haut les coeurs et courage: l'oasis s'annonce tout près avec son eau limpide et ses fruits savoureux.*

G.-E. MARQUIS.



UN PIC ALTIER DES ROCHEUSES

Cliché C. N. R.

*Ces montagnes, disposées en deux chaînes, mesurent plus de cinq cents milles de largeur.*

**Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.**

## D'UN MOIS A L'AUTRE

*Et la campagne continue... Le mausolée Comeau au Jardin Zoologique. — Un bel exemple d'activité sociale et scientifique. — La dernière oeuvre d'Alfred Laliberté.*

Par : DAMASE POTVIN

La Société des Arts, Sciences et Lettres, l'automne dernier, lançait, à travers la province, sa grande campagne de reffrançisation dans le but de donner à notre province, aux yeux du touriste, la physionomie française qu'il espère trouver, vient de décider de continuer cette campagne malgré que les corps publics qui l'aidaient quelque peu, en raison de la campagne d'économie entreprise, lui aient à peu près complètement coupé les vivres, ou plutôt, l'aient totalement privée du nerfs de la guerre si nécessaire dans une campagne de cette nature. A cette fin, elle vient de créer une commission qui sera connue sous le nom de "Commission permanente de la Reffrançisation" à laquelle seront invitées à participer les dix-huit sociétés qui ont adhéré, l'hiver dernier, à la première partie de cette campagne.

Quel a été, se demandera-t-on, le résultat général de cette campagne, jusqu'à présent? Evidemment, personne n'a eu la naïveté de s'attendre à un résultat foudroyant. Il y avait une masse à soulever, toute une campagne d'éducation à entreprendre, et on sait que cela ne se fait pas dans le temps de le dire. Mais le résultat général a été sensible, très sensible même, encourageant; nous ajouterions, brillant en certains endroits. Mais il ne faut pas prétendre entrevoir ce résultat d'un simple coup d'oeil circulaire.

Dans une campagne de cette nature, il y a surtout l'apathie à secouer, l'indifférence à combattre. La bonne volonté, heureusement, ne manque pas. Il y a aussi des habitudes à reformer, des bonnes intentions à redresser, de la bonne foi à corriger dans de grossières erreurs. Tout cela ne se fait pas en un jour. On l'a dit, il faudra des années avant de voir ce qui est aujourd'hui malheureusement de règle générale, devenu l'exception. Le travail sera ardu, souvent déprimant. Mais il doit être persévérant, courageux et le vrai courage, on le sait, est une confiance éclairée que rien ne trouble. Voilà pourquoi les promoteurs de ce mouvement n'ont pas voulu jeter le manche après la cognée; tout abandonner après la première critique plus ou moins plausible.

Nous disons que le résultat général, jusqu'à présent, de cette campagne, s'il n'a pas été foudroyant a été très sensible. Il ne suffit, quand on voyage quelque peu sur nos grandes routes, que d'ouvrir les yeux. Il n'est pas un village du district de Québec où, dès l'été dernier, trois ou quatre enseignes exclusivement anglaises ou baroques n'aient pas été remplacées par de belles enseignes françaises. C'est un début encourageant. Naturellement, en ce temps d'économie et de carence d'argent, on ne peut pas exiger qu'un propriétaire hôtel ou de maison commerciale du jour au

lendemain, change, pour le plaisir de sauvegarder un principe, une enseigne qui lui coûte une centaine de dollars, et même plus, en une autre qui lui coûterait aussi chère. Il en est ainsi de ces grandes enseignes lumineuses dont à peu près toutes nos boutiques québécoises sont ornées.

Et c'est malheureusement grâce à ces placards "néoniciens", si notre ville, — aux trois quarts française, — semble d'un premier coup d'oeil, une ville exclusivement anglaise. A tel point qu'un étranger, arrivant chez nous, de prime abord, se croit dans une ville américaine. Ce fut, comme il le rapportait dans une belle conférence sur le caractère de Québec, la première impression de M. Raoul Blanchard, professeur de géographie humaine aux universités d'Harvard et de Grenoble. Heureusement qu'un séjour plus prolongé chez nous corrige quelque peu cette déprimante impression. Dans une artère commerciale de peu d'étendue quatre ou cinq de ces immenses enseignes commerciales anglaises lumineuses suffisent à donner à cette rue un caractère exclusivement sazon.

On le comprend depuis longtemps, ce ne sont pas les enseignes qui nous rendent intéressants aux yeux du touriste américain, même de culture ordinaire, — le Babbitt de Sinclair Lewis, — qui vient chez nous surtout pour chercher à voir ce qu'il ne voit pas chez lui. Cela, on l'a dit et on l'a répété. Le comprendra-t-on jamais? Oui, on finira par le comprendre, mais à force de le répéter encore et toujours. Ces enseignes exclusivement anglaises dans notre ville surtout, le long de nos routes en pays québécois, dans nos villages aux populations exclusivement françaises, il ne faut pas le cacher, mais le crier bien haut, sont de monstrueuses anomalies; des insultes continuelles à notre race. Leur ensemble, pourrions-nous dire encore, est une goujaterie nationale. Au lieu donc, dans ces pénibles circonstances, de chercher à décourager, par des critiques plus ou moins spirituelles, les promoteurs de la lutte contre cet état de choses, ne ferait-on pas mieux d'emboîter le pas derrière ceux qui ont assez de courage pour s'attaquer, avec les faibles moyens dont ils disposent, au monstre qui nous dévore?

\* \* \* \*

Depuis le 17 novembre, un joli monument orne le parc du Jardin Zoologique de Charlesbourg où on vient d'honorer la mémoire d'un de nos plus grands naturalistes canadiens-français, Napoléon-Alexandre Comeau, qui comme on le sait a déjà son monument à Godbout, Côte Nord, depuis cinq ou six ans, grâce à la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec

qui vient de donner une réplique de ce monument au Jardin Zoologique. C'est un geste dont il faut la féliciter. Ainsi donc la mémoire de Napoléon-Alexandre Comeau ne sera pas seulement honorée, à l'avenir, dans la région désertique où il a consacré sa vie de bien mais aussi à Québec où il peut être donné en exemple.

Devrions-nous profiter de l'occasion pour dissiper une erreur qui existe, au sujet de Comeau, heureusement chez un très petit nombre de nos compatriotes et parmi des cercles étrangers. N'allons jamais confondre la mémoire presque sans tache de Napoléon-Alexandre Comeau, homme de bien dans toute l'acceptation du mot, avec celle d'Alexandre Comeau, qui fut, lui aussi, un héros de la Côte Nord, mais un peu dans le sens contraire. Ce dernier fut un pirate qui peut être facilement comparé à tous les gens de cet acabit qui ont illustré les mers du Nord en particulier. Il fut, voilà un siècle à peu près, la terreur du bas du fleuve et du Golfe avant de devenir celle du Saint-Maurice. C'était un géant, un colosse doué d'une force herculéenne; un homme dur, irascible, violent jusqu'à la brutalité et qui ne reculait devant rien. Il était originaire de l'Acadie et c'est tout ce que l'on connaît de sa jeunesse. Alors qu'il était gardien à la prison de Montréal, un jour il fut remarqué par sir Georges Simpson, alors gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui avait besoin d'hommes de cette trempe pour reprimer les abus de contrebande de fourrures dont se plaignait la Compagnie surtout dans le bas du fleuve Saint-Laurent et dans le Golfe. Sir Georges engagea Alexandre Comeau et lui donna plein pouvoir de reprimer les abus dont il avait à se plaindre sur la Côte Nord. Comeau n'y alla pas de main morte, paraît-il. Il fut la terreur de tous les braconniers du fleuve et l'on raconte de lui des actes de brutalité sans nom. A tel point que la Compagnie qui l'employait le rappela à la suite des plaintes nombreuses qui provenaient des propriétaires de navires qu'il capturait et qu'il brûlait sans pitié et sans même sauver l'équipage. Il en fut ainsi sur le Saint-Maurice où la Compagnie le plaça. Il en fit coûter des milliers de dollars de dommages à la Compagnie. Finalement, Alexandre Comeau termina tristement ses jours en tombant "accidentellement" sur le roc du rivage du sommet de la tour du phare de l'Île Verte dont il avait été nommé gardien.

Tel ne fut assurément pas la carrière de Napoléon-Alexandre Comeau qui n'était pas parent avec l'autre et qui n'eut de commun avec lui que le fait d'avoir vécu sa vie active dans la même région.

En ce siècle de réputations surfaites et de gloires charlatanesques, il est reconfortant de savoir une vie d'homme entièrement consacrée à l'honneur et à la gloire de son pays, et cela sous la plus parfaite humilité dont puisse être capable la faible et trop naturellement orgueilleuse nature humaine. Telle fut, en quelques mots, la vie de Napoléon-Alexandre Comeau dont la mort a été un grande perte non seulement pour tout le "Paps de Québec" qu'il s'est appliqué toute sa vie à faire connaître et aimer par ses oeuvres et ses exploits mais aussi pour l'Amérique entière à laquelle il a eu le temps de faire goûter quelques fruits de la science précieuse qu'il a puisée au sein de la grande nature laurentienne.

On sait qu'il y avait en Napoléon-Alexandre Comeau un savant et un patriote et le savant, chez lui, renforçait, pour ainsi dire, le patriote en lui découvrant sans cesse des raisons nouvelles d'exalter le Canada, plus particulièrement le Nord qu'il aimait d'un ardent amour. Le Nord Canadien, la Côte Nord, si redoutablement connue naguère, si mystérieuse encore, aussi mystérieuse que l'était la région saguenayenne à l'époque lointaine de la colonie française au Canada, cette Côte Nord, Napoléon Comeau en est jusqu'ici le plus pur héros. Sa gloire rayonne au dessus de cette étendue de pays dénudé, mais coloré quand même, où les arbres et les rochers, redoutables au crépuscule, évoquent de monstrueuses idoles nègres, où la mer s'insinue partout à travers les grèves d'un rose pâle, dans les anfractuosités des fauves rochers, où, enfin, durant toute l'année, se joue sur une scène qui eut été chère aux Walkiries, l'éternel drame entre les deux partenaires en présence : la terre et la mer, où un sapin perché sur une éminence prend les airs pathétiques d'un être vivant en détresse, où une vieille barque aux voiles rapiécées s'éloignant de la côte devient passionnante comme un récit de Joseph Conrad, où il nous semble que d'une chaumière vont sortir mille sortilèges... pays de sauvagerie et de poésie, quand même, à la fois âpre et douce, sorte de basse Bretagne canadienne qui s'apparente étrangement avec l'Ouessa ou l'Île-de-Saints si tragique dans sa sauvagerie et brutale simplicité.

Tel fut le pays où pendant plus d'un demi-siècle a régné le génie bienfaisant de Napoléon-Alexandre Comeau, génie, en effet, d'un petit pays fermé aussi étranger à notre province à laquelle il appartient pourtant qu'il le fut des autres contrées de l'Amérique et de l'Europe.

\* \* \* \*

On a commencé à Québec, depuis quelque temps, et l'on poursuit avec succès, une campagne médicale en faveur des arriérés mentaux et, l'autre soir, dans la salle de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, on inaugurerait cette campagne par une séance publique où des somnités médicaux québécoises communiquaient à ce sujet au public des travaux d'une haute importance. En écoutant la lecture de ces travaux, nous avons pu constater qu'au cours des dix ou quinze dernières années, relativement aux soins à donner aux malades mentaux, Québec a pu, dans le domaine de l'activité sociale et scientifique, suivre, plus que toute autre ville canadienne, l'évolution préconisée par les grandes écoles d'Europe et des Etats-Unis. Et l'on sait que cette évolution scientifique tend à améliorer le sort de ces tristes malades, à en diminuer le nombre et la durée de l'internement et, partant, à soulager le trésor municipal.

Comme il avait appartenu à Québec de posséder, sur la terre d'Amérique, le premier asile d'aliénés, il lui appartenait d'avoir la première école régulièrement organisée pour arriérés mentaux. En parlant de ce premier asile d'aliénés au Canada, nous pensons peut-être à l'Hôpital Saint-Michel-Archange, mieux connu sous le nom d'Asile de Beauport, et nous avons raison car cet établissement, fondé en 1845, fut le premier du genre organisé selon toutes les conditions nécessaires aux exigences modernes.

**Québec d'abord. — Pourquoi pas acheter votre Café chez nous.**

Mais on doit remonter encore plus haut dans notre histoire si l'on veut aller aux sources des premiers soins donnés au Canada aux aliénés, à ceux qui sont devenus complètement "étrangers à eux-mêmes". Le besoin de secourir et de contrôler ces pauvres malades fut compris, dès les premiers temps de la colonie de la Nouvelle-France. En 1639, l'illustre duchesse D'Aiguillon, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, insérait à ce sujet des prévisions spéciales dans sa charte.

Plus tard, vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, Monseigneur de Saint-Vallier acquit la Maison des Recollets, à Notre-Dame-des-Anges, sur les bords de la rivière Saint-Charles pour en faire l'Hôpital Général qui existe encore de nos jours et qui est l'un des plus vénérables monuments de Québec. Ce bienveillant et compatissant évêque comprit bientôt la nécessité qu'il y avait d'établir une section pour y recevoir les aliénés. En 1714, il fit construire, à côté de son Hôpital Général, un petit pavillon pour recevoir les femmes que la raison avait abandonnées. Six ans plus tard, en 1720, le roi de France lui-même ordonnait la construction d'un pavillon semblable pour les hommes.

Mais la ville de Québec, qui fut, on le sait, pendant des années, comme le Canada tout entier et le point de départ de la civilisation sur le continent nord-américain, devait être le siège du premier hôpital organisé pour soulager les souffrances physiques et morales et sauvegarder l'harmonie et la sécurité sociale. Lors de la cession, le général Murray, premier gouverneur anglais remarquait que la section des aliénés de l'Hôpital Général était insuffisante pour répondre aux besoins de la population actuelle. Il y eut d'autres rapports dans la suite et dans le même sens. Mais ce ne sera qu'en 1845, que se construira le premier asile d'aliénés régulièrement organisé de la province de Québec : l'Asile de Beauport. Sir Charles T. Metcalfe, alors gouverneur général du Canada, confia à un syndicat privé dirigé par le Dr Douglass, l'érection d'un bâtiment convenable pour les aliénés. Pendant cinquante années, il y eut différents contrats avec les propriétaires de l'établissement; des progrès sensibles furent réalisés au cours de cette période mais les malades continuaient d'être confiés à un syndicat privé obligé de s'administrer sur une base uniquement d'affaires, ce qui comportait naturellement force inconvénients.

Mais en avril, 1893, la célèbre communauté des Soeurs de la Charité fondée par Madame D'Youville, devenait propriétaire de l'Asile et passait un premier contrat avec le gouvernement. Cette communauté devait jouer un rôle prépondérant dans les progrès merveilleux réalisés jusqu'ici au bénéfice des malades et de la société. Cette série de progrès à Québec, dans ce domaine, étaient couronnés, pourrions-nous dire, en 1928, alors que s'ouvrait l'École de La Jemmerais, une institution qui tient autant de l'école que de l'hôpital et qui est destinée au traitement médical, à la rééducation physique, morale et intellectuelle des enfants anormaux éducatibles et qui est dirigée, depuis sa fondation, par le Dr J. E. Miller, qui y consacre, avec un dévouement sans borne, son temps, sa science et ses talents.

\* \* \* \*

Bientôt les visiteurs du Musée Provincial des Plai-

nes d'Abraham auront l'occasion d'admirer l'une des plus merveilleuses collections de statuettes historiques qui aient encore été montrées dans un pays. En effet, il s'agit d'un groupe de 215 statuettes en bronze représentant les coutumes et les costumes, les métiers, les légendes, les faits historiques du Canada d'autrefois et dont l'auteur est le sculpteur Alfred Laliberté. C'est toute l'histoire des fondateurs de notre pays, des découvreurs, des voyageurs, des modestes défri-chieurs et artisans qui ont colonisé le Canada Français que l'on peut étudier dans ces deux cents types que Laliberté a tout d'abord modelés dans la glaise avant de nous les présenter dans le bronze immortel.

.. On sait qu'il y a deux ans, le gouvernement de la province, par l'entremise du Secrétaire Provincial, l'honorable M. L. A. David, toujours à l'affût des manifestations de nos arts nationaux, se portait acquéreur de cette précieuse collection que Laliberté, pendant plus de cinq ans, a travaillée avec autant d'amour de l'art que de patriotisme.

Notre sculpteur national — ainsi peut-on maintenant appeler Laliberté — semble être arrivé au bon moment. Avec le règne du machinisme et de la mécanique, métiers et coutumes d'autrefois étaient en train de disparaître et nous allions perdre tout cela si complètement que même le souvenir en devait être effacé à jamais. Laliberté, dès le début de son art, s'est mis à étudier les derniers représentants de la vie d'autrefois, dans leurs métiers manuels si pittoresques et si intéressants et qui composaient la vie des anciennes populations rurales; et il les a fait revivre dans l'admirable série de figures que nous verrons très prochainement au Musée Provincial. Laliberté, dans ce gigantesque travail, a procédé non seulement avec art mais avec logique, selon la marche de notre vie nationale. Le premier sujet de la collection sculptée a été le "Semeur" auquel on voit accomplir le "geste auguste" qui a universellement fécondé la Nouvelle-France.

Enfant du sol, fils de la terre, fils même de la forêt — son père fut d'abord bûcheron, — Laliberté, dès sa plus tendre enfance, a été à même d'observer les coutumes et les métiers exercés et suivis par ceux au milieu desquels il vivait, qui lui ont inspiré sa vocation et qu'il a ensuite fait revivre dans le bronze. Généreusement doué par la nature, heureux d'un extraordinaire talent d'observation, d'une profonde sensibilité, d'un patriotisme ardent et sincère, il a saisi les gestes et les attitudes de ses personnages et il nous les montre réels et vivants. Il les fait revivre avec sobriété, simplicité. Il nous fait voir les hommes et les femmes des champs avec une vérité saisissante. Ce sont de puissants et fidèles portraits et non des images quelconques, des simulacres ou des caricatures.

Le sculpteur a divisé son oeuvre en trois classes : les métiers, les coutumes, les légendes d'autrefois. Tout notre folklore, quoi! Que de métiers chez nos ancêtres où la mécanique était un vain mot, où tout se faisait des bras et des mains. Aussi, Laliberté nous en fait voir plus de cent. Et quelle variété, depuis le bûcheron, le faucheur, le semeur jusqu'à la vendeuse de framboises, au pêcheur au flambeau, au violon-nieux, au maquignon, au faiseur de potasse et au gué-risseur d'entorses... Les coutumes! Elles sont, ou

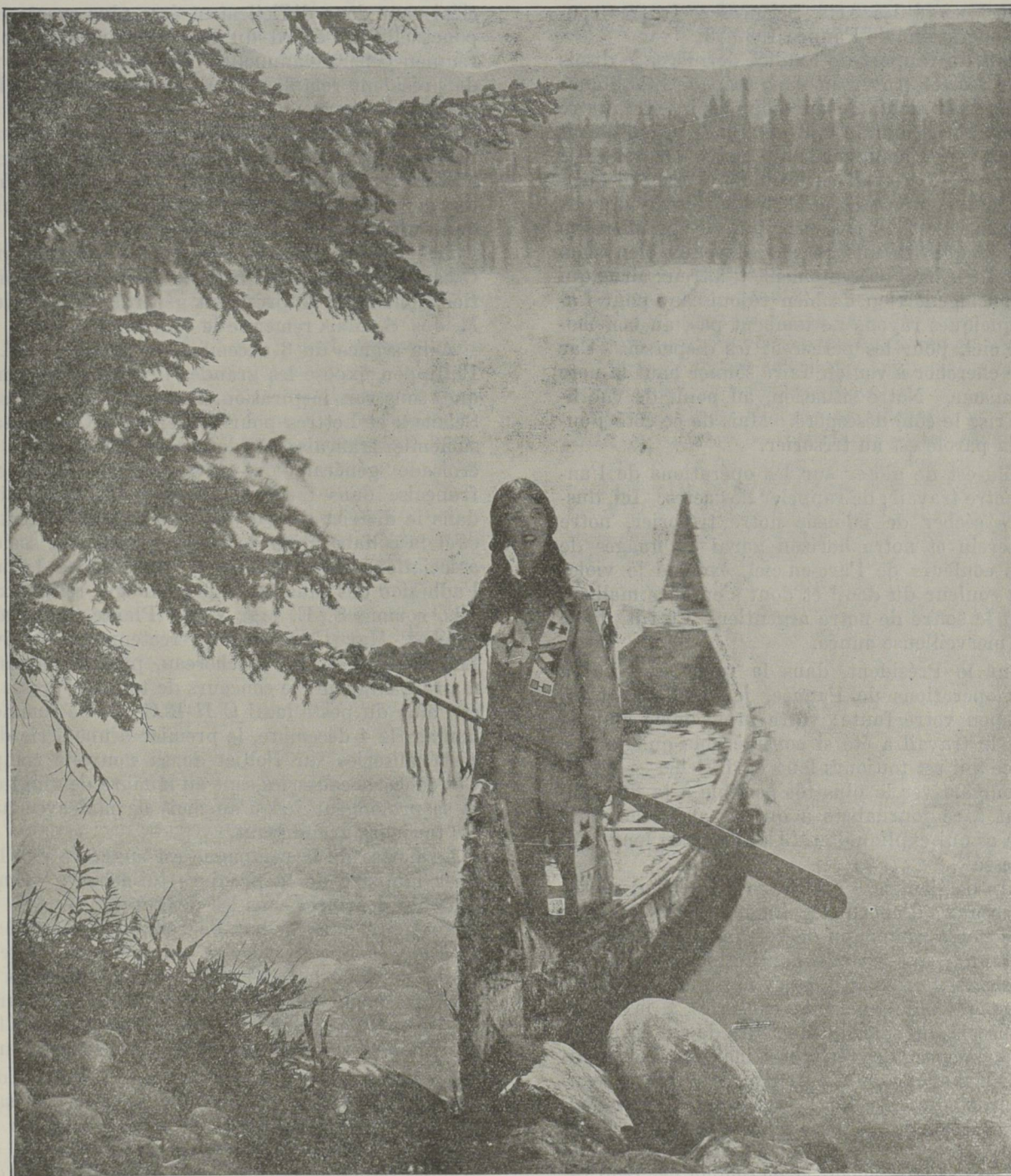
**Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.**



plutôt, elles étaient innombrables dans nos campagnes peuplées par ces descendants de Normands et de Bretons qui les avaient apportées de leur province et les conservaient jalousement les ajoutant aux nouvelles, à celles que faisait naître leur vie toute nouvelle. Que de coutumes, depuis le pain bénit, l'épluchette, les corvées de toute nature jusqu'à la dîme du 26ème enfant, jusqu'à l'eau de Pâques, le chanteur de cantiques... Et les légendes, terribles ou gracieuses, naïves, enfantines, elles abondaient chez nos pères. Tout les faisait naître : les mystères de la forêt profonde, les profondeurs du Golfe Saint-Laurent, les amoncellements titaniques des Laurentides. On en faisait un

gros volume de nos légendes, depuis la bride à l'envers, le curé qui chasse le diable, les gobelet revenu, les diverses manifestations de la chasse-galerie, les loups-garous, les feux follets, jusqu'à la Femme charitable mesurant de l'indienne, le boeuf qui s'arrête au pied du calvaire, le curé fantôme.....

Laliberté nous donne des croquis fidèles de tout cela, de toutes ces gens et de toutes ces choses. C'est tout un petit monde de bronze qui s'agite sous nos yeux; c'est tout le vieux Canada-Français, vivant, agissant, ressuscité, nous donnant à nous, les déprimés du siècle et de la crise, des leçons de force, d'endurance, de foi, de courage, d'habileté et de joie de vivre.....



“Brune et gentille est la Huronne quand au village on peut la voir.”

Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

## Seizième rapport de l'archiviste de la Société des Arts, Sciences et lettres.

*Séance générale annuelle, 4 novembre 1933, au Palais Montcalm.*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le seizième rapport de la Société des Arts, Sciences et Lettres couvrant les opérations de l'année 1932-33.

Au début du rapport de l'année dernière, je disais que notre Société traversait sans trop de défaillance la terrible crise mondiale qui depuis plus de quatre ans maintenant accumule tant de ruines et cause tant de misères. A l'amusement de notre trésorier, je laissais voir qu'il y avait encore dans notre ciel quelques petits nuages roses pour nous réjouir la vue. Cette année, c'est le trésorier qui, le premier, va s'apercevoir que les nuages sont devenus bien sombres. Ce sont même, présentement, d'affreux sirus qui ne nous menagent rien de bien réjouissant pour l'avenir si quelques rayons ne tombent pas, au bon moment, du ciel, pour les percer et les disperser. Car inutile de chercher à vouloir faire sonner haut la note de l'optimisme. Notre situation, au point de vue financier, frise le côté désespéré. Mais de ce côté j'oublie que la parole est au trésorier.

Mon rôle est de gloser sur les opérations de l'année, sur notre travail; de rappeler nos actes. Ici, dis-je faire sécher de jalousie notre trésorier, notre ciel est serein et notre horizon garni de nuages de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, excepté le violet qui est la couleur du deuil et dont s'entoure malheureusement le coffre de notre argentier. Ce fut, de ce côté, une merveilleuse année.

Monsieur le Président, dans la revue que j'ai à faire des opérations de l'année, je veux être bref. C'est un peu votre faute; votre programme était si chargé et le travail a été si considérable que je suis forcé — ce qui est toujours long et difficile, — de résumer, pour arriver le plus tôt possible à la fin, contrairement à ce journaliste à qui on avait demandé un article et qui expliquait : "J'ai dû faire long, j'étais si pressé".

Au cours de l'année, l'archiviste a inscrit dans ses procès verbaux, d'abord les innombrables comptes rendus de notre campagne de refrancisation dont je parlerai tantôt, une grande manifestation publique, une exposition d'oeuvres d'art, vingt-quatre concerts comportant plus de quarante causeries à la radio, quinze causeries du samedi, plusieurs de ces dernières ayant pris l'aspect de véritables manifestations publiques. Nous avons tenu, en outre, vingt-deux séances du bureau de direction. Malgré la dépression, toutes nos principales oeuvres restent dans une situation plutôt enviable. Notre TERROIR continue de paraître assez régulièrement et ne semble pas trop fatigué de sa déjà longue course de quinze années mal-

gré les sacrifices qu'on a du lui imposer au long des dernières étapes.

Voilà, Monsieur le Président, le bilan général de notre dernière année. En voici maintenant aussi succinctement que possible les détails :

L'année qui se termine ce soir, 4 novembre, est commencée exactement le 4 novembre dernier. Une société peut donc difficilement être plus exacte et plus ponctuelle à l'égard du temps. Au cours de notre réunion générale annuelle, vous étiez choisi en qualité de président remplaçant M. le major Ernest Legaré sortant de charge.

La première manifestation de l'année fut un souper aux huitres qui eut lieu, sous votre présidence, à l'Hôtel Saint-Roch, le samedi, 12 novembre. Un intéressant concert improvisé termina ce dîner qui marquait un brillant début de l'année.

La première causerie du samedi fut faite par M. Oscar Gilbert qui parla de la Société d'Hospitalisation dont il est le président général, le 26 novembre. M. Jos. S. Blais remercie le conférencier.

A la séance du 3 décembre, le président, M. J.-H. Philippon expose les grandes lignes d'une campagne que, sous son inspiration, lance la Société des Arts, Sciences et Lettres pour conserver à Québec sa physionomie française et donne le mot d'ordre d'une croisade générale de refrancisation et de toilette française dans toute la province et, en particulier, dans le district de Québec. La Société obtient à cet effet la collaboration de presque toutes les sociétés et associations intellectuelles et patriotiques de la ville, l'adhésion des plus hauts personnages religieux et civils, comme S. E. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre, le maire Lavigne, le concours de toute la presse locale et l'aide du poste local C. H. R. C. où elle commence à donner, le 4 décembre, le premier d'une série de concerts-causeries sur l'objet de sa nouvelle campagne. Ces concerts-causeries sont au nombre de vingt-quatre et se prolongent jusqu'au mois de mai avec un succès toujours grandissant.

La devise de la campagne est suggérée par le premier ministre de la province lui-même : "Embellissons nos demeures sans les défigurer".

Toujours dans le but de remplir l'objet de cette croisade, la Société adresse, au cours de l'hiver, pas moins de 2000 lettres-circulaires aux hôteliers de la province à qui elle demande de donner à leurs établissements des noms à tournure française et elle leur fournit à ce sujet pas moins de cent suggestions.

Comme prélude à la campagne, le samedi, 3 décembre, M. Philippon, en deuxième causerie du samedi, donne devant les membres de la société et les représentants des autres associations le principe et les grandes lignes de la campagne entreprise. Un comité général d'organisation est formé dont M. L. P. Morin

**Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.**

est le président ainsi qu'un comité de publicité que préside M. G. E. Marquis.

A cette même séance, M. Potvin suggère la tenue d'un concours de beaux noms d'hôtelleries à lancer parmi les hôteliers de la province.

On comprendra qu'il me serait trop long d'énumérer par le menu toutes les activités de l'année en faveur de cette campagne comme de donner les noms de tous ceux qui y ont participé par la parole, par la plume et par le geste. Je me contenterai d'en noter quelques-unes au passage dans le cours de la revue que je continue.

La troisième causerie du samedi a été donnée par M. L. A. Richard, sous-ministre de la Colonisation et des Pêcheries, qui nous entretient du Jardin Zoologique de Charlesbourg. M. Richard est présenté par le président et remercié par M. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay. Cette causerie est donnée le 10 décembre.

Le samedi, 17 décembre, autre causerie du samedi donnée par M. René Lecours, agent voyageur de la Ligne Cunard, qui, à l'aide de projections lumineuses, nous fait faire un voyage sur l'Atlantique.

Une autre causerie du samedi, le 21 janvier, est donnée par M. Johan Beetz, directeur du Service de l'Élevage des Animaux à Fourrures pour la province de Québec, qui parle de ses grandes chasses en Europe, en Afrique et au Canada.

Le 28 janvier, c'est M. Loie Trudel, directeur du Service de l'Hôtellerie dans la province, qui nous entretient dans une causerie, de l'hôtellerie chez nous.

Le 4 février, M. le notaire Aimé Plamondon donne une causerie qu'il intitule : "Lieux communs et banalités sur la Côte Nord du Saint-Laurent". M. Edg. Rochette, M. P. P. remercie M. Plamondon.

M. Huet Massue, statisticien, le 11 février, donne la causerie du samedi et nous parle des industries de la province et de l'électricité. Il est remercié par M. L. P. Morin.

Autre causerie du samedi, le 18 février, par M. Lionel Roy, avocat, qui parle de la vie des étudiants à l'Université d'Oxford. Il est remercié par M. Jean Blais.

Le 2 mars, dans la grande salle de concerts du Palais Montcalm, l'hon. M. J. E. Perrault, ministre de la Voirie, devant un auditoire considérable et choisi, donne une conférence sur la refrancisation de la province, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Un programme musical agrémenté cette conférence qui est présidée par M. Philippon.

Causerie du samedi, le 11 mars, par M. L. P. Morin qui intitule son travail : "Quelques moyens de survivre". Le conférencier est remercié par M. G. E. Marquis.

C'est par cette causerie de M. Morin que l'on inaugure la salle qui est mise d'une façon permanente par les autorités municipales à la disposition de la Société des Arts, Sciences et Lettres qui rentre ainsi dans ses meubles.

La causerie du samedi du 18 mars est donnée par M. Frédéric Saint-Pierre, avocat, qui intitule sa causerie : "Dirigeons notre jeunesse". Il est remercié par M. Georges Morisset.

Le 25 mars, le Dr Philippe Hamel fait la causerie

du samedi une étude approfondie du problème de l'électricité à Québec. Il est remercié par l'hon. M. Elizabeth Thériault.

Le 1er avril, on inaugure, au Palais Montcalm, une exposition de gravures d'art, oeuvres originales des meilleurs artistes de l'École française moderne. A cette occasion, M. Hector Faber, secrétaire de notre société, donne la causerie du samedi. C'est un beau travail sur l'art de la gravure, son histoire et les divers procédés de reproduction. Cette exposition de gravures organisée avec la collaboration de M. Henri Charlottin, est visitée pendant quinze jours par des milliers de personnes.

Le 22 avril, c'est le notaire Emile Boiteau qui donne la causerie du samedi et qui parle du devoir des jeunes. M. Georges Michaud remercie.

Le 29 avril, M. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay, fait en causerie du samedi l'histoire de la truite dans nos lacs et dans nos rivières. Cette causerie est illustrée de projections lumineuses. Il est remercié par le Dr A. Déry, de la Société Provençer d'Histoire Naturelle.

Ce fut la dernière de nos quinze causeries du samedi de l'année. Mais les causeries sur la refrancisation se poursuivirent quand même à la radio. Il y en eut plus de quarante, ai-je dit, et la dernière fut faite par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval. Il serait trop long de donner les noms de tous ceux qui ont donné ces causeries comme de nommer tous ceux et toutes celles qui ont participé aux vingt-quatre concerts radiophoniques.

Le 15 mai, au Restaurant Kerhulu, la Société des Arts, Sciences et Lettres marquait le quinzième anniversaire de sa fondation par un diner-causerie auquel participent une quarantaine de convives. A cette occasion, l'archiviste de la Société qui est aussi l'un des trois membres fondateurs de la Société, fait l'histoire de cet organisme. Le diner était sous la présidence de M. J. H. Philippon qui a fait l'allocution de circonstance. Il y eut d'autres allocutions par MM. A. Desilets, J. E. Corriveau, G. E. Marquis, H. de Saint-Victor, Jean-Marie Lachance, Arthur Gravel, Jos. S. Blais, Georges Bellerive, Ernest Légaré. Ce diner se termina par un concert auquel participèrent Mlle Yvette Marquis, M. Jean-Marie Lachance et M. Henri Lindsay.

Signalons encore les faits suivants :

Le 21 janvier, M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à l'Assemblée Législative, expose devant les membres de la Société, un projet de loi touchant la campagne de refrancisation et qu'il veut présenter durant la session. Mais, dans la suite, le projet est abandonné et M. Drouin présente à la place un avis de motion qui est discuté en mars et qui déclenche un intéressant débat à la Chambre sur la refrancisation.

Le 11 février, une résolution est adoptée au bureau de direction par laquelle le comité de refrancisation est invité à résigner ses fonctions laissant la croisade exclusivement dirigée par le bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Le 25 février, grande séance convoquée par la Société pour recevoir les délégués des sociétés adhérentes à la campagne de refrancisation et qui est présidée par M. Philippon. Plus de quinze sociétés sont re-

présentées et tous les délégués, après avoir exposé leurs vues sur la campagne, reçoivent les directives à suivre dans le champ d'action de leurs sociétés respectives.

Le 19 avril, à la demande du bureau de direction de notre Société, tous ces délégués au nombre de dix-huit, se réunissent de nouveau au Palais Montcalm pour faire l'inventaire du travail accompli jusque-là. Cette séance est présidée par M. Philippon et une quinzaine de rapports sont présentés.

On me permettra de passer sous silence une foule de résolutions qui ont été adoptées par notre bureau de direction sur différents sujets. Je ne signale que celle par laquelle M. Jos. S. Blais proposait des remerciements et des félicitations à M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse aux Communes, pour son beau travail en faveur du bilinguisme; celle aussi de M. Marquis exprimant l'espoir de la création prochaine d'un commissariat du tourisme dans la province; et que d'autres! Résolutions de condoléances, etc.

En décembre, notre Société déplora la mort de M. F. X. Mercier, une des gloires de notre monde musical, et qui était membre d'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Des messes et des fleurs furent adressées à son épouse.

Monsieur le Président :

Voilà un pâle résumé des activités de notre société durant l'année qui se termine ce soir. Il est peut-être incomplet et il se peut que dans la masse considérable des archives de cette année, quelques faits aient échappé à mes investigations à travers nos nombreux dossiers. On me pardonnera bien ces oublis car, M. le Président, vous ne pouvez vous vanter d'avoir rendue, en l'occurrence, la tâche très facile à votre archiviste, pas plus que, par votre puissance de travail, vous avez rendu simple celle de notre très dévoué et très débrouillard secrétaire qui, par sa ponctualité, son esprit d'ordre et de travail, a mérité, encore une fois, les félicitations de tous les membres de notre Société. Il en est de même de notre Trésorier qui évidemment s'est dévoué à maintenir à flot une caisse qui menaçait à tout instant de se métamorphoser en tonneau des Danaïdes.

Quant à vous, M. le Président, je laisse à la Société des Arts, Sciences et Lettres, la douce tâche d'apprécier votre méritoire travail, votre esprit d'initiative, votre persévérance dans l'effort, votre courtoisie et votre bienveillance à l'égard de tous. Merci, messieurs.

DAMASE POTVIN,


*Archiviste.*

## LES ANIMAUX ET LEURS EMBLEMES

Abeille : travail.  
 Agneau : douceur.  
 Aigle : élévation, supériorité.  
 Ane : obstination, ignorance.  
 Anguille : misanthropie.  
 Belette : flair, curiosité.  
 Castor : industrie.  
 Cerf, timidité, longue vie.  
 Chat : liberté, trahison, gourmandise.

Chèvre : adresse.  
 Chien : fidélité, odorat.  
 Cigogne : piété filiale, reconnaissance.  
 Cochon : indocilité, égoïsme, malpropreté.  
 Colombe : sincérité, candeur.  
 Coq d'Inde : orgueil, sottise, arrogance.  
 Eléphant : intelligence, tempérance, prudence.  
 Faucon : goût.  
 Fourmi : économie.  
 Grenouille : curiosité.  
 Hanneton : étourderie.  
 Hermine : prédestination, pureté.  
 Hibou : reconnaissance.  
 Hippopotame : dommage.  
 Hironnelle : fidélité passagère.  
 Huître : tranquillité, bêtise.  
 Léopard : férocité.  
 Lézard : affection.  
 Lièvre : peur, lâcheté, oubli.  
 Lion : force, courage, générosité.  
 Mouche : indiscretion.  
 Mulet : entêtement.  
 Oie : stupidité.  
 Papillon : inconstance, légèreté.  
 Passereau : mélancolie.  
 Pélican : amour maternel.  
 Perroquet : docilité.  
 Poule : fécondité.  
 Rat : destruction.  
 Renard : ruse, fourberie.  
 Sanglier : impétuosité.  
 Serpent : prudence.  
 Serpent mordant sa queue : éternité.  
 Serpent (deux) entrelacés : commerce.  
 Singe : imitation, finesse.  
 Sphinx : secret.  
 Taureau : tempérance, force.  
 Tortue : lenteur.  
 Tourterelle : foi conjugale.  
 Vipère : médisance.

LE MAGASIN  
DE L'HOMME



REPRESENTANT  
à Québec

DES VETEMENTS  
**SEMI-READY**

Le Chien d'Or, — Magasin de Thé et Café, — 18 Rue St-Jean, Tél.: 2-2445

## Bibliographie Canadienne

“*LE TISSAGE DOMESTIQUE*” et “*LES TEINTURES*” par O.-A. Bériau, chimiste, directeur des arts domestiques au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Depuis 1918 les industries domestiques ont fait de notables progrès dans notre province. A cette époque, et à cause de la grande campagne de surproduction agricole qu'il avait entreprise, le regretté Ministre de l'Agriculture d'alors, M. Joseph-Edouard Caron, nous avait confié l'initiative de ressusciter le rouet et le métier dans les campagnes. Nos Cercles de Fermières et nos Ecoles Ménagères mirent la main à la roue et à la navette. En peu de mois plus de 1,200 métiers domestiques se remettaient à tisser la laine de nos moutons et le lin de nos champs.

Cette activité nouvelle de la fermière rapportant des revenus nouveaux à cause du tourisme, M. J.-L. Perron, qui fut successivement ministre de la Voirie et de l'Agriculture, confia, il y a quatre ou cinq ans, à M. O.-A. Bériau le soin de continuer et de développer l'entreprise commencée. Des subsides considérables furent mis à la disposition de cette spécialité rurale. Des cours populaires et des leçons techniques furent donnés par l'Ecole des Arts domestiques de Québec. Comme par le passé, des expositions furent organisées pour faire connaître les fruits de l'enseignement officiel. L'entreprise prenait une envergure nouvelle.

Le ministre actuel de l'Agriculture, l'honorable Adélard Godbout, vient de donner un nouvel élan à ce mouvement rural si plein d'intérêt. Il a autorisé la publication de deux ouvrages techniques préparés par M. O.-A. Bériau, et qui ont trait aux teintures et au tissage domestiques. Ces guides précieux ont été rédigés avec soin. Ils rendront d'innombrables services aux fermières ingénieuses de même qu'aux religieuses enseignantes de nos écoles ménagères. Illustrés à profusion, méthodiques et pratiques, ils apporteront des lumières et des indications précises sur les divers procédés de préparation des lainages et du fil de lin, sur le cardage, le filage et le tissage. Et nous verrons ainsi avancer plus rapidement que jamais l'une des industries les plus économiques et les plus payantes qui puisse retenir à la maison nos jeunes filles de la campagne.

Nous félicitons sincèrement M. Bériau de son utile travail et nous faisons des vœux pour que nos industries domestiques gardent toujours ce cachet des choses de chez nous et cette poésie du terroir qui en font le charme et l'attrait le plus apprécié des connaisseurs.

Alphonse DESILETS.

N. B. — On peut se procurer ces ouvrages au Service des Publications du Ministère de l'Agriculture de Québec.

“*DOMINANTES*”, par René Chopin.

Les Editions Albert Lévesque présentent à l'attention du public un nouveau recueil de vers de René Chopin, intitulé “*Dominantes*”.

Ce poète a déjà publié, en 1913, chez Crès, à Paris, un volume de vers “*Le Coeur en Exil*” qui a obtenu un grand succès. L'auteur se recommande par une grande franchise d'expression et un lyrisme parfois saisissant.

Il faut l'envisager sous deux aspects différents. Il y a en lui l'artiste épris de formes, le jongleur de mots; il y a également le poète qui nous émeut ou nous enlève.

Le plus souvent le verrons-nous avec une parfaite maîtrise se plier aux disciplines éprouvées du vers classique, et puis, par un sursaut de son tempérament nerveux, se rebeller soudain contre ses exigences sévères, en rejeter les cadres étroits, et suivant un caprice que d'aucuns jugeront condamnable, donner à son vers le rythme intérieur qui conviendra à chacune de ses images, à chacune de ses émotions, à chacune de ses pensées.

René Chopin est un sensitif qui chante suivant la saison. Il n'est pas un penseur, il ne veut imposer de directives à personne. Mais sa manière de se comporter envers la vie ne se manifeste-t-elle pas sous le signe de la sagesse? Il saura lui sourire comme pour en attirer les grâces, ou du moins en adoucir l'aigre; il saura tempérer l'angoisse d'une époque de crise par une ironie discrète, rarement amère.

Nul doute que tous voudront encourager, à l'occasion de cet événement littéraire, notre production canadienne-française. Chacun voudra y aller de son enquête personnelle sur l'oeuvre de René Chopin, poète distingué, en découvrir par soi-même les caractéristiques particulières et suivant le titre qu'il porte, les Dominantes.

“*Dominantes*”, volume de 164 pages, est en vente au prix de \$1.00 l'unité chez Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

“*L'ALMANACH DE SAINT-FRANÇOIS*” pour 1934.

C'est un chef-d'oeuvre de littérature spiritualiste et de toilette typographique que nous présente, à bonne heure, le R. Père Augustin, o. f. m., dans l'almanach franciscain de 1934, qui vient d'être mis en librairie. La variété du texte, prose et poésie franciscaines, l'illustration abondante d'Audet, de Bédard et de Duguay, la documentation historique glissée sous forme de notices courtes et concises, les hors-textes en couleurs, font de cet Almanach l'une des plus attrayantes publications qui s'offrent à l'attention des amis du beau et du bien.

Les RR. Pères Franciscains éditent chaque année cet almanach dans le but de faire connaître et aimer

davantage leur Ordre plus de sept fois séculaire. En se procurant cet ouvrage, on contribuera à aider les oeuvres franciscaines, toujours chères aux âmes bien inspirées, et l'on contribuera à répandre les idées de vie saine, de simplicité désirable, d'équilibre moral, qui caractérisaient la prédication exemplaire de Saint-François et de ses innombrables descendants selon l'esprit.

Alphonse DESILETS.

"MEDAILLES DE CIRE", poèmes de Jeanne Grisé, un volume, 160 pages, Granger Frères, Montréal, 1933.

C'est un bel écrin de perles assorties, de miniatures fines et de médailles jolies, que nous offre aujourd'hui mademoiselle Jeanne Grisé, de Saint-Césaire de Rouville. Nous l'en félicitons sincèrement.

Ce deuxième recueil de poésies féminines accuse un progrès marqué sur ses premières "Gouttes d'eau". En effet, la ciselure des "Médailles" est artistique. Les détails en sont plus fins et mieux polis, le fini plus délicat. Si le dessin de la pensée présente des symboles parfois mystérieux, c'est que peut-être, l'auteur n'est pas encore habituée à la sévère propriété des termes, au vocabulaire précis qui soit l'expression adéquate de ses idées. Néanmoins ces beaux vers diaphanes et chantants sont empreints de douceur et de musique. Et l'on goûte des heures délicieuses à les relire avec lenteur, dans le calme et la paix de la méditation.

J'imagine que l'auteur des "Médailles" a dû jouir d'une euphorie spirituelle intense en caressant la muse qui l'inspire. Et je présume que maintes femmes lui devront, en la lisant, des émotions très pures, d'une délicatesse et d'une élévation que seule la poésie pure, selon Valéry, sache procurer aux amants de la pensée.

Alphonse DESILETS.

"L'HERITIER NUMERO 999", comédie en un acte, par Joseph Desilets, Victoriaville, comté d'Arthabaska, 1933.

Les Cantons de l'Est fournissent, depuis quelques années, une production intellectuelle abondante et progressive. Des historiens comme l'abbé Chs-Edouard Mailhiot, d'Arthabaska, et le notaire J.-C. St-Amant, de l'Avenir; des journalistes comme Camille Duguay, Florian Fortin, Ls-Philippe Robidoux, Edouard Hains; des poètes comme Alfred DesRochers, Myriel Gendreau, Eva Sénécal; un dramaturge comme le notaire Joseph Desilets, un compositeur-musicien comme Ulric Allaire, des nouvellistes comme Marthe Lemaire-Duguay et Françoise Gaudet, tous ces travailleurs de la pensée témoignent d'un niveau intellectuel qui place cette région privilégiée sur le même rang que les pays de Québec, de Montréal, d'Ottawa et des Trois-Rivières.

Dans ce pays des Cantons de l'Est, où tous les genres sont représentés, un dramaturge publie, une fois l'an au moins, une excellente pièce de théâtre. Nos liens étroits de parenté familiale avec lui nous interdisent d'en faire l'éloge mérité.

Toutefois il nous est loisible de dire ici que ce n'est pas par vaine gloriole que le notaire Joseph Desilets se livre à ce sport de l'esprit. Mais dans le double

but de fournir à nos jeunes artistes canadiens-français des pièces à la fois morales, vivantes, réalistes et conformes à notre pensée ethnique, puis afin d'appliquer nos esprits à réfléchir, après en avoir ri de bon coeur, sur les travers modernes. Le vieux poète latin disait de la bonne comédie classique : "Castigat ridendo mores"...

Le notaire Joseph Desilets a publié, depuis quelques années, cinq comédies en un acte chacune : "Un gendre enragé", "Soixante minutes ambassadeur au Japon", "Nos sincères sympathies", "Un espion dans le banc-d'oeuvre", et une toute récente, "L'Héritier Numéro 999."

Cette dernière est une charge tout à fait désopilante des abus de confiance qui ont occasionné tant déconvenues, dans le domaine des affaires de courtage, ces dernières années. Pour une fois encore le gros bon sens populaire aura triomphé de la rouerie de ces faiseurs, qui promènent dans nos campagnes leur chasse aux héritages pour engloutir ceux-ci dans des entreprises problématiques ou factices.

C'est une pièce pour jeunes gens, à neuf personnages actifs et deux agents secondaires. La scène se passe à Montréal, aux bureaux du courtier Lafouine, qui tient le beau rôle jusqu'au dénouement ou l'avantage change de côté.

Cette comédie plaira en instruisant. Nous ne croyons pas être indiscret en signalant qu'elle sera créée incessamment par un groupe de jeunes artistes dramatiques trifluviens.

On peut se procurer le livret, au prix de cinquante sous, chez l'auteur, M. Joseph Desilets, à Victoriaville, comté d'Arthabaska.

Alphonse DESILETS.

#### MIDI AU VILLAGE

Nul troupeau n'erre ni ne broute,  
Le berger s'allonge à l'écart;  
La poussière dort sur la route,  
Le charretier, sur le brancard.

Le forgeron dort dans la forge;  
Le maçon s'étend sur un banc;  
Le boucher ronfle à pleine gorge,  
Les bras rouges encor de sang.

La guêpe rôde au bord des jattes,  
Les ramiers couvrent les pignons;  
Et, la gueule entre les deux pattes,  
Le dogue a des rêves grognons.

Un vent chaud traîne ses écharpes  
Sur les grands blés lourds de sommeil  
Et les mouches se font des harpes  
Avec des rayons de soleil.

Sully PRUDHOMME.

#### HEMOGENOL FAGUET

TONIQUE FORTIFIANT, le plus recommandé par les médecins pour faiblesses, anémies, convalescences, épuisements. Pour adultes et enfants (demi-dose). L'HEMOGENOL mot signifiant "qui produit du sang", se prend sous forme liquide appelé ELIXIR HEMOGENOL FAGUET ou sous forme PILULES HEMOGENOL (flacon de 100 pilules). Se vend dans les pharmacies et chez les principaux marchands de remèdes.

**Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.**

# LE PORT DE QUÉBEC

*La Jetée Louise. — Accommodation pour fret. — Pour le développement du Port. — Entrepôt Frigorifique. — L'Avenir de notre Commerce Maritime.*

Parmi les merveilles du monde, il faut mentionner le majestueux fleuve Saint-Laurent, et le hâvre de Québec, que la nature a fait aussi vaste, et qu'elle rend aussi splendide que celui de Naples pendant les mois d'été.

A ces merveilles naturelles, le génie moderne en a ajouté une autre, qui est le "Pont de Québec", érigé pour unir les deux rives, à six milles en amont de la vieille cité de Champlain.

\* \* \* \*

D'accord avec cette idée, souvent exprimée, que tous les hâves canadiens devraient être développés, outillés, et rendus aussi commodes que possible au commerce océanique, afin de devenir indépendants des ports américains, — Québec vient maintenant d'exécuter les plus grands travaux de son histoire, pour satisfaire aux exigences des grosses compagnies, maritimes et autres. Cet exemple devrait être suivi ailleurs.

Le port de Québec, un des plus grands hâves "intérieurs" du monde (sur les vastes fleuves, il n'y a, en effet, que Manaus, au Brésil, qui soit situé, comme Québec, à 350 milles du grand estuaire, et la comparaison s'arrête là) — le port de Québec, dis-je, avec une longueur possible de trente milles de quais de chaque côté du fleuve, ce qui l'égale à Anvers, et une profondeur d'eau variant de 90 à 190 pieds, ayant en plus assez d'étendue de surface pour recevoir, loger, accommoder, et permettre l'anchorage de la flotte britannique tout entière, était demeuré trop longtemps dans un état de stagnation.

Avant de passer un jugement trop rapide sur les responsables de cette stagnation prolongée jusqu'aux dernières années du siècle dernier, il faut se rappeler que jusqu'à 1870, le trafic principal du Port de Québec était l'expédition en Angleterre, et sur les marchés de l'Europe, du bois canadien coupé en Ontario, sur l'Outaouais, sur les bords de la rivière Saint-Maurice, et "flotté" en radeaux jusqu'ici avant d'être chargé pour le commerce d'outre-mer. En ces temps-là, avant 1870, les vaisseaux dont on se servait pour l'expédition du bois étaient des navires à voiles, construits en bois, et à certains jours, on aurait pu voir jusqu'à dix-huit de ces voiliers se trouvant en même temps dans le port de Québec, accostés aux quais des deux rives, ou ancrés dans le courant attendant des ordres, ou leur tour de chargement.

Un jour vint, cependant, où les navires en bois durent être remplacés par les vaisseaux à vapeur. Au début, cette transformation n'affecta guère les activités du Port de Québec. Tous les marchands de bois, et les propriétaires de moulins, engagés dans un commerce lucratif, réfléchirent peu sur le coup aux consé-

quences de ce changement, et firent peu d'attention, non plus, aux travaux de creusage qu'on entreprenait de faire subir au fleuve entre Québec et Montréal, creusages de dix pieds qui allait permettre aux navires modernes d'un certain tonnage, même considérable, d'atteindre facilement la Métropole.

Graduellement, les navires à voiles disparurent, et furent remplacés par les vaisseaux à vapeur; graduellement aussi, le commerce du bois de construction, qui était ordinairement "flotté" jusqu'à Québec, commença à diminuer en importance puis vint à disparaître complètement. Cet état de choses fut causé par des faits d'origines diverses, mais concordantes dans leurs conséquences. Dans l'Ontario avaient été établis de grands moulins, qui sciaient le bois carré, faisaient les madriers et les planches, lesquels, jusque là, avaient été fabriqués en Angleterre; ces nouvelles entreprises de la province voisine avaient produit le résultat suivant, que les vaisseaux à vapeur, capables d'atteindre Montréal, purent prendre à cet endroit des cargaisons entières de toutes espèces de bois, qui auparavant n'auraient pu être embarquées qu'à Québec.

Vers 1870, quand les autorités en charge du commerce maritime commencèrent à réaliser que les navires à voiles avaient fait leur temps, et que dorénavant ceux-ci seraient sur l'océan remplacés par des vaisseaux à vapeur pour le service desquels le hâvre de Québec n'était pas suffisamment outillé, — ces autorités entretenirent les ministres du Gouvernement Fédéral d'alors et leur demandèrent de les aider à développer le Port de Québec, afin de pouvoir accommoder le nouveau commerce maritime fait par de plus grands vapeurs transatlantiques.

L'administration fédérale d'alors, dont Sir John A. MacDonald était le chef, ne pouvait guère refuser de considérer l'urgente demande des autorités Québécoises; elle avait d'autant moins raison de le faire que le creusage du lit du fleuve entre Québec et Montréal était, et est encore, porté au compte des dépenses publiques du pays, et n'est pas débité au Port de Montréal qui pourtant en reçoit tout le bénéfice.

*La Jetée Louise.* — Le plan de la Jetée Louise, devant être construite sur l'estuaire de la rivière St-Charles, fut conçu en 1871, et l'exécution en fut commencée la même année. Cette jetée Louise fut terminée en 1883, et c'est alors qu'on aborda la question d'installer l'outillage nécessaire au service océanique, la construction des hangars à fret, l'érection des usines et ateliers, la pose des rails, l'achat des grues flottantes et sur voie ferrée etc., etc., toutes choses essentielles à la création d'un port de mer moderne, absolument outillé pour pouvoir satisfaire la plus exigeante des compagnies maritimes.

Plus tard, le Gouvernement Fédéral fit construire une bâtisse d'abord assez rudimentaire pour recevoir les immigrants qui nous arrivaient d'Europe, laquelle primitive a depuis été remplacée par un édifice plus moderne, incombustible, en briques et en ciment, édifice spacieux destiné à accommoder facilement le flux des aspirants colons qui nous arrivaient de partout, pendant nos années prospères de grosses récoltes de blé.

En 1912, la Commission du Havre fit ériger, en ciment, un élévateur à grains, d'une capacité d'un million de minots, et plus tard cette capacité fut, par des constructions nouvelles, graduellement augmentée jusqu'à quatre millions de minots, ce qu'elle est exactement aujourd'hui. Cet élévateur a été construit dans le but de recevoir et de hangarer temporairement le blé canadien attendant son expédition vers les marchés européens.

Après la construction du Chemin de Fer Transcontinental, qui devait nous apporter les grains de l'ouest, on s'attendait de voir nos élévateurs recevoir une part raisonnable du trafic de blé pour l'exportation.

Cette perspective ne s'est pas encore réalisée au degré où on aurait désiré qu'elle se réalisât, mais de meilleures années viendront-elle bientôt?

*Coût total de nos améliorations maritimes.* — La jetée Louise, telle qu'originellement construite, a coûté cinq millions et demi de dollars, en chiffre rond, au début. — Les additions de quais, hangars, chemins de fer, élévateurs à grains, entrepôts frigorifiques, et autres bâtisses, ont coûtés, en sus de ce montant, NEUF MILLIONS ET DEMI, en chiffres ronds. De plus, l'outillage flottant, l'outillage roulant (grues, etc., etc.) l'outillage des boutiques, etc., etc., a coûté environ UN MILLION, soit un total de SEIZE MILLIONS et ceci ne comprend pas les travaux qui viennent d'être exécutés à l'Anse-au-Foulon, pour lesquels le gouvernement King avait fait voter dix autres millions, qui sont tous dépensés.

*Accommodation pour le fret.* — Cette jetée Louise qui fut construite au coût de seize millions de dollars pour accommoder à la fois vingt-deux navires océaniques, et leur fournir des points d'attaches selon leurs dimensions, est aussi munie de hangars, de "docks" très vastes, dont les planchers ont 528.493 pieds de superficie. Les facilités de manutention et de déplacement des cargaisons consistent en seize milles de longueur de rails, avec quatre locomotives pour faire les aiguillages vers tous les docks où sont amarrés les navires. Il s'y trouve aussi, montées sur rails, cinq grues de capacités diverses allant jusqu'à trente-huit tonnes, et une grue flottante d'une capacité de cinquante tonnes. La jetée Louise est pourvue dans tous ses "docks" de l'éclairage électrique, de l'aqueduc de la ville, et de tous les appareils les plus modernes qui peuvent assurer la protection contre le feu.

La jetée Louise possède aussi un terrain pour mettre le charbon (anthracite ou bitumineux) avec soutes réservées à des compagnies indépendantes; elle possède aussi cinq tours pour charger ou décharger le charbon, et un grand réservoir pour l'huile, d'une capacité de 135,000 barils, avec un tuyau de

distribution courant tout le long de la jetée, depuis la rivière Saint-Charles jusqu'au brise-lames.

Le Havre de Québec possède aussi deux bassins de radoub, l'un de six cents pieds de long par soixante-deux pieds de large, l'autre onze cent cinquante pieds de longueur, par cent vingt pieds de largeur à son entrée, tous deux capables d'accueillir les plus gros navires; on y trouve aussi des chantiers de construction, ainsi que des ateliers dirigés par des techniciens experts depuis les architectes maritimes jusqu'aux ouvriers les plus habiles dans l'art des réparations.

En dépit de ces constructions, de ces installations et de ces améliorations diverses, cette jetée Louise était cependant insuffisante pour accommoder le service maritime qui s'y présentait durant la saison d'été. Cette insuffisance s'était surtout fait sentir depuis la fin de la guerre, époque depuis laquelle le tonnage et le tirant d'eau des navires ont montré de plus en plus une tendance à l'augmentation.

*Pour le développement du Port.* — L'administration de la Commission du Havre de Québec est maintenant entre les mains de M. J.-S. O'Meara, président; de M. Pierre Bertrand, commissaire, et de M. le docteur J. Leblond, commissaire. Le Brigadier-Général T.-L. Tremblay, C.M.G., D.S.O. Officier de la Légion d'Honneur, est l'ingénieur-en-chef, le technicien expert de la Commission du Port, de même qu'il en est le Gérant-Général. M. Charles Smith, C.R. est le secrétaire-trésorier et l'avocat consultant, et M. Albéric Cantin remplit les fonctions d'assistant-secrétaire.

Peu après leur installation en office, les commissaires précédents, en 1923, réalisèrent que l'accommodation offerte au commerce maritime par le Havre de Québec était absolument insuffisante, notamment pour les navires à grands tirant d'eau, et se mirent résolument à l'étude de la question. Ils conçurent le projet de doter Québec d'un nouveau havre ayant des quais à eau profonde, capables d'accueillir les plus gros vaisseaux empêchés de se rendre à Montréal.

Après une étude approfondie, et de longues consultations avec les ingénieurs, les Commissaires décidèrent d'ériger de nouvelles jetées à l'Anse-au-Foulon, à un mille et quart du marché Champlain. Le Gouvernement Fédéral a depuis voté dix millions pour les travaux en cours à cet endroit, et cette somme n'est pas entièrement dépensée.

*Entrepôt frigorifique.* — Sur les quais de la Basse-Ville, et parallèle au cours du fleuve, la Commission du Havre de Québec, a fait ériger il y a quatre ans, un grand entrepôt frigorifique, dont le besoin se faisait sentir. Cette construction comprend trois parties distinctes: l'entrepôt central, l'entrepôt des viandes frigorifiées, et l'entrepôt pour le poisson; chacune de ces trois parties possédant tout ce qu'il y a de plus moderne comme outillage et machineries perfectionnées.

La bâtisse centrale a cinq étages de hauteur, et l'on a prévu qu'un jour on devrait en ajouter quatre autres. Des précautions ont été prises à cet effet. Sur chaque étage, on trouve un espace libre de 125,000 pieds cubes, formant pour les cinq étages un total de six cent mille pieds cubes capables de recevoir et de

**Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.**



loger le contenu de 380 wagons de marchandises de bouche.

*L'avenir de notre commerce maritime.* — Quand on songe à l'avenir de Québec, intimement lié à l'avenir du Canada, il y a des choses qu'on ne devrait jamais oublier.

Les deux tiers de la production totale du blé de l'ouest Canadien sont en ce moment expédiés en Europe par la voie des ports de mer américains, tandis que ce blé devrait être dirigé vers les ports Canadiens. Cette bifurcation vers les ports du sud représente des millions et des millions de dollars, versés aux compagnies de transport ferroviaire américain, aux compagnies maritimes américaines, et aux manoeuvres américains, pour la manutention de nos marchandises, — pendant que ces millions devraient être conservés pour les Canadiens, qui peuvent exécuter la circulation de nos produits vers l'Est, par des voies et des moyens identiques à ceux des américains.

Le temps est très opportun pour les hommes publics canadiens et pour les autorités commerciales du pays de montrer de la vision et de la compétence dans la question de l'avancement du Canada.

Il y a deux ports de mer sur la Côte du Pacifique: Vancouver et Prince-Rupert qui devraient recevoir toute l'attention possible, en vue du développement récent du commerce de la Colombie Britannique et de l'Alberta, lequel commerce ne peut que continuer de grandir avec les ressources naturelles que possèdent ces provinces.

A l'autre bout du pays, il y a Halifax et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, qui ont certainement besoin d'être outillés pour accommoder le commerce maritime de cette partie du pays, et de tout l'est du Canada pendant la saison d'hiver. Sur le fleuve Saint-Laurent, il y a deux ports de mer importants: Québec et Montréal. Ce dernier port, si favorablement situé, à cinq cents milles de l'entrée du golfe, est bien outillé pour accommoder toutes les compagnies maritimes, et pour se charger d'une très grande partie de notre commerce d'exportation, c'est-à-dire de nos grains de l'ouest.

Le port de Québec, lui, avait été négligé pendant une longue période en dépit du fait que c'est le hâvre intérieur le mieux situé qui soit au monde, doté de toutes les commodités et facilités imaginables, naturelles et autres, pour le débarquement, transbordement, et manutention de toutes les marchandises, doté aussi par la nature et par le travail graduel des hommes de trente milles de longueur de quais de chaque côté de la rive, avec une profondeur d'eau moyenne de 90 à 190 pieds, possédant deux bassins de radoub dont l'un mesure 700 pieds et l'autre 1156 pieds de longueur capables de recevoir et d'accueillir les plus gros vaisseaux qui flottent sur l'Atlantique. Attaché et plus ou moins lié aux entreprises du Hâvre de Québec, se trouve de l'autre côté du fleuve, à Lauzon, le "Davie Shipbuilding and Repairing Plant", l'un des chantiers de construction les mieux outillés de l'Amérique du Nord.

Quand le chemin de fer Transcontinental fut entrepris en 1904, il nous fut alors déclaré par les membres du Gouvernement que de cette construction résulterait une baisse considérable des taux de fret de l'ouest Canadien jusqu'ici, par suite de la concurrence

de lignes parallèles et que le danger de voir tout notre grain des Prairies prendre le chemin de New-York via Buffalo serait conjuré. On faisait alors valoir que la route via Québec serait la plus courte et la moins dispendieuse. Au fait, dans le contrat passé entre le gouvernement Laurier, et le Grand Tronc Pacifique en 1903, cette dernière administration était tenue de diriger vers les ports canadiens tout le trafic possible. les chemins de fer canadiens agissant de concert avec notre commerce maritime d'exportation.

Notre histoire locale dira jusqu'à quel point ces promesses et ces engagements furent, pendant la décennie qui suivit la défaite de Laurier en 1911, tenus à l'égard de la ville et du Port de Québec.

Depuis quelques années, cependant, on recommence à agiter la question, mais relativement aux blés de l'ouest, les résultats ne se sont pas encore fait sentir ici d'une façon appréciable, peut-être, un peu, parce que le marché du blé canadien en Europe n'est pas très bon depuis 1928.

Avant 1915, on recommandait au Gouvernement Fédéral d'augmenter la capacité des élévateurs à Québec, à Halifax et à Saint-Jean, mais cette recommandation n'était considérée que dans sa forme la moins exigeante, la plus minime. Pendant qu'on construisait à la tête des Grands Lacs des élévateurs capables de contenir deux cents millions de minots, nos ports de mer du Bas Saint-Laurent et de l'Atlantique et de la Baie de Fundy n'en pouvaient recevoir que vingt millions dans leurs élévateurs construits avec parcimonie. Le résultat ne fut pas long à se faire sentir: le blé canadien prit le chemin des ports américains, mieux outillés, c'est-à-dire munis de plus grands élévateurs.

En dépit de l'agitation qu'on a faite autour de cette question depuis une dizaine d'années, le gros volume des grains de l'ouest continue de se diriger vers New-York et les autres ports américains avant de franchir l'Atlantique.

Nous n'avons en mains ici que les statistiques de 1924, mais nous savons tous qu'en 1928, la situation était peu changée. Depuis 1928, on ne pourrait faire aucune comparaison, ni tirer aucune conclusion, car la vente des blés n'est pas normale en Europe. Nous traversons une période de stagnation qui est défavorable à tout le monde.

Voici un résumé de ce qu'était, en 1924, notre situation comme pays exportateur de blés:

Expédié en 1924 aux Etats-Unis pour consommation	Minots
locale .....	21,000,000
Expédié en 1924 aux Etats-Unis pour exportation .....	141,000,000
Expédié à Montréal pour exportation .....	61,000,000
Expédié à Québec pour exportation ..	2,500,000
Expédié à Vancouver pour exportation ..	54,000,000
Total minots .....	289,000,000

De ce résumé, il ressort que 66% de notre blé canadien passe par les ports américains avant d'être chargé sur l'Atlantique.

Maintenant, pour avoir un autre aspect de la question, prenons les taux de fret de Fort William jusqu'ici, par voie fluviale. Ces taux sont les mêmes,

**Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.**

depuis 1927, pour Québec que pour Montréal. Voyons pour les grains :

Pour Buffalo, en moyenne . . . . . 2 par boisseau  
 Pour Québec, en moyenne . . . . . 9 $\frac{1}{4}$  par boisseau  
 Pour Montréal, en moyenne . . . . . 9 $\frac{1}{4}$  par boisseau

Le taux de fret, de Fort William, est aussi le même pour Montréal et Québec, sur le grain et autres marchandises d'exportation. Pour le blé il est fixé à peu près dix centins par boisseau. Ceci devrait favoriser les expéditions de grains de venir ici par chemin de fer, puisque d'autres produits nous arrivent parfois de l'Ouest, par rail, en vertu de cet arrangement de 1927.

Mais notre trafic ferroviaire débouchant à Québec, est encore bien inférieur à ce qu'il devait être, et il en est ainsi encore des grandes villes des Provinces maritimes.

Halifax et Saint-Jean se joignent naturellement à Québec pour exprimer leurs doléances et leurs

regrets de voir ce commerce du grain prendre le chemin des ports de mer américains, après les sacrifices qu'on a faits, de construire trois grands chemins de fer, conçus et érigés précisément pour nous rendre maîtres de nos moyens de transport. Le Transcontinental et le Pont de Québec mettent les Provinces Maritimes comme notre Hâvre à deux cents milles plus près qu'auparavant des Prairies de l'Ouest, et, cependant, pas plus que nous ne rejoivent-elles leur part de légitime commerce.

Sans nous éloigner du sujet, tâchons de toujours nous rappeler ceci : nous payons chaque année vingt millions aux compagnies américaines de transport, et cent millions de dollars pour le charbon que nous importons des Etats-Unis chaque année, en dépit du fait que nous avons dans d'autres provinces nos propres ressources carbonifères que nous devrions développer nous-mêmes d'une façon intense.

Auguste GALIBOIS.

## Le collège de Gravelbourg

Qui ne se rappelle les nombreux sacrifices accomplis par nos compatriotes dans le passé pour la fondation du collège de Gravelbourg ? Ils avaient compris que, pour ceux des nôtres qui luttèrent aux avant-postes dans les provinces de l'Ouest, cette maison d'éducation représentait une forteresse inexpugnable, une garantie de notre survivance jusqu'en Alberta, et ils donnaient largement dans la certitude d'accomplir un devoir impérieux.

Voilà pourtant que cette forteresse menace de s'écouler d'elle-même et de rendre inutiles nos luttes antérieures. Privé de ressources, le collège devra fermer ses portes, à moins que l'aide ne vienne de l'extérieur. La situation dans l'Ouest est lamentable — qui ne le sait ? Le diocèse de Gravelbourg est particulièrement éprouvé. Les récoltes sont nulles depuis trois ans et les cultivateurs, malgré leur bonne volonté, n'arrivent pas à payer l'instruction de leurs fils. Le collège de Gravelbourg ne compte plus qu'une centaine d'élèves dont un grand nombre ne donnent presque rien. Il se trouve maintenant en face d'un déficit de dix mille dollars.

Mgr. Melanson est venu dire aux membres de l'A.-C.J.C. l'anxiété de son âme devant cette situation. L'état précaire du collège. Son Excellence ajoutait : l'état précaire du collège, Son excellence ajoutait : "L'A.C.J.C. est mon dernier espoir. C'est sur vous que je compte pour trouver les fonds nécessaires, car il semble que la Providence veuille que le collège continue son oeuvre. Sans le Collège, comment ferons-nous le recrutement de notre clergé, déjà trop restreint, comment préparerons-nous à l'Ouest l'élite professionnelle qui lui est indispensable ? — "Tiendrons-nous dans l'Ouest ?" a demandé l'un de nous. — "Je le pense, a répondu Son Excellence. Notre race a connu des difficultés plus grandes que celles d'aujourd'hui. Si la Providence avait permis son anéantissement, il y a longtemps que le dernier des Canadiens français serait disparu du Québec. Cependant, si le collège ferme ses portes, je ne répons plus de rien."

Je demande à mon tour : "Tiendrons-nous dans l'Ouest ?" Cela dépend du dévouement de nos cercles et de l'accueil que le public fera à leurs quêtes. Je sais cependant que les membres de notre Association répondent en eux-mêmes : "Nous tiendrons dans l'Ouest" et que déjà s'élaborent dans leur esprit de nombreux projets — excursions, parties de cartes, tombolas, soirées de conférences, représentations théâtrales, etc. — dont l'exécution fera tomber dans leurs goussets les dollars qu'on leur demande.

Sans doute, l'année se prête mal à ces organisations, mais lorsqu'il faut qu'une chose se fasse, toute objection, même sérieuse, doit tomber. Notre race est capable de dévouement comme celui-là. Je me rappelle à ce propos ce que me disait un homme d'œuvres : "Le Canadien français était appelé aux plus hautes destinées ; il suffit de lire notre histoire pour s'en convaincre. Aucune nation n'a reçu de la Providence tant de témoignages de sa prédilection. Si nous avons gardé chez nous tous nos fils, si nous avons défendu et fortifié l'âme nationale, le Canada serait français aujourd'hui, et l'élan missionnaire de notre peuple étonnerait le monde. Mais notre esprit de parti, notre imprévoyance et notre pusillanimité dans la politique ont tout gâché."

Ces paroles blessent notre fierté ; qu'elles nous servent au moins de leçon. Sachons être forts quand l'intérêt national le réclame ; lorsqu'un évêque nous tend la main, n'allons pas nous effrayer devant l'effort qu'il demande. Comprenons surtout, face au passé, face à notre histoire glorieuse, qu'aider nos compatriotes de l'Ouest, c'est travailler à répandre la religion catholique qui est la lumière du Christ et qui peut seule arracher le monde aux angoisses des temps présents.

Une souscription est ouverte à Montréal pour venir en aide au collège de Gravelbourg. Tous ceux qu'intéresse cette oeuvre de dévouement voudront bien faire parvenir leur offrande généreuse au "COMITE CENTRAL DE SOUSCRIPTION, 840, rue Cherrier, Montréal."

**Québec d'abord. — Pourquoi pas acheter votre Café chez nous.**

## AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Par O.-A. Bériau.

Au chapitre de la BIBLIOGRAPHIE, l'on trouvera une appréciation d'un ouvrage intitulé "Tissage Domestique", dont M. O.-A. Bériau, directeur général des Arts Domestiques dans la province de Québec, est l'auteur.

Nous donnons, ci-après, la reproduction d'une page détachée de l'ouvrage de M. Bériau. C'est un exposé succinct de l'industrie domestique à travers trois siècles d'existence. Les documents sont très peu nombreux à ce sujet, si l'on en excepte le travail de M. J.-Noël Fauteux : "L'Industrie au Canada sous le Régime Français". Mais il ne s'agit pas tant, dans ce volume, de retracer l'histoire de la petite industrie domestique, que d'exposer comment l'on peut contribuer, dans chaque foyer, à son développement, à l'heure actuelle, et c'est à cela que s'est appliqué M. Bériau, dans son volume, lequel ne constitue qu'une image bien pâle des méthodes et procédés employés à l'École des Arts Domestiques de Québec et ailleurs aussi, par les institutrices laïques et religieuses qui ont été se perfectionner à cette école.

Nous prions M. O.-A. Bériau de bien vouloir agréer nos vives félicitations, en même temps que nos meilleurs vœux de succès dans le développement de l'œuvre, à laquelle il se consacre de tout cœur et de toute âme, depuis quelques années déjà.

\* \* \* \*

Un mot d'histoire, un coup d'œil en arrière.

L'industrie domestique fut toujours difficile à développer chez nous et il y eut d'abord défaut à l'origine même.

"S'ils eussent été moins préoccupés du souci d'arrondir leur fortune personnelle, principalement par la traite des pelleteries," écrit M. Noël Fauteux (1), "les directeurs de la Compagnie des Cent-Associés auraient pu établir au Canada des manufactures, qui, par degrés, et au fur et à mesure du développement de la colonie, auraient pu fournir aux besoins des habitants et même à ceux des autres colonies que la France possédait en Amérique, notamment à l'Acadie et aux Antilles."

"La charte que le roi avait accordée aux Associés en avril 1627, leur donnait en effet ce droit."

Les colons se firent si bien à l'importation de la marchandise étrangère, que tous les efforts de l'administration pour assurer au pays la fabrication des tissus, restèrent pratiquement vains.

"Pourquoi ne fait-on pas quantité de chanvre," écrivait, en 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, "puisqu'il vient si bien?" (2)

L'intendant Talon n'alla-t-il pas jusqu'à faire la mainmise sur tout le fil qui se trouvait dans les bouti-

ques et les magasins afin d'obliger les habitants à semer du chanvre? (3)

Il obtint quelques résultats seulement.

On fit, pendant un certain temps, du fil, de la toile et on tissa, bien que les moutons fussent encore rares, quelques pièces de droguet; enfin, on se mit à fabriquer des souliers et des chapeaux. Mais la propagande était dure à entretenir.

Il fallait souvent engager les fermières et les filles à filer. Il fallut même distribuer des métiers dans les maisons particulières pour inciter au tissage (4).

Talon parti, son entreprise croula; elle fut reprise une dizaine d'années plus tard, par M. de Meulles (5). "La manufacture améliorerait considérablement le sort des habitants, dont la plupart," dit-il, "sont dans une extrême gueuserie."

L'intendant, à cette fin, demandait, entre autres choses, au roi d'envoyer quelques femmes pour apprendre à filer aux canadiennes, dont un grand nombre ne savaient que faire pour s'occuper pendant la saison d'hiver. Mais les projets de l'Intendant rencontrèrent des traverses insurmontables.

Ils furent cependant repris par M. le gouverneur Denonville. "J'ai remarqué" écrit-il, (6) "en 1685, que les femmes et les filles y sont paresseuses par le manque de menus ouvrages à se donner."

Gueuserie et paresse, hélas!

Ce fut seulement passé 1700, lors de l'affaissement du commerce des fourrures, que la nécessité força les habitants à la culture du chanvre.

Et l'initiative privée réussit où les pouvoirs publics avaient échoué.

Madame de Repentigny, à Montréal, établit une manufacture de toiles et d'étoffes pour secourir les habitants.

Elle y réussit au delà de toute espérance. Pendant des années, et des matières les plus diverses, elle fabriqua des couvertures, de la toile, de la serge, du droguet. L'émulation suivit l'exemple, tant et si bien qu'il y eut jusqu'à vingt-huit métiers à faire de la toile sur la seule île de Montréal avec une production de cent vingt aunes par jour (7).

Vers 1735, nouveau déclin de la fabrication.

Les nécessités de l'après-guerre firent que sous le régime anglais on reprit l'habitude de cultiver du lin pour en faire de la toile.

On en faisait de la grosse pour les habits d'été et les nappes, et de la plus fine pour les draps de lits.

(3) Arch. Can., corresp. Gén. 611 A. Vol. 3, p. 30.

(4) Mère de l'Incarnation, Lettres 76 et 84, pp. 641, 649.

(5) Bull. Rec. Hist., 1922, p. 299.

(6) Arch. Can. Corr. Gén. C. 11 A. Vol. 9, pp. 57, 60.

(7) Arch. Can., Rapp. 1899, p. 208.

(1) L'Industrie au Canada sous le régime français, par J. Noël Fauteux, Ch. X.

(2) Pierre Boucher, His. Vér. et Nat. (Edition 1882, p. 140).

Les tissus de laine étaient aussi faits à la maison. C'était de la grosse étoffe, de la petite étoffe et de la flanelle.

Vint l'époque dite du machinisme et les métiers reprirent le chemin du rancart.

Les Cantons de l'Est cédèrent les premiers devant la mécanique.

La Côte de Beaupré, Charlevoix et le bas de Québec, gardèrent les derniers appareils.

De 1890 à 1930 l'industrie domestique connut la léthargie profonde.

Un nouveau réveil, une renaissance se dessina en 1929. On cherche à venir au secours des fermiers et des fermières. On voudrait rendre productive la morte saison. Le gouvernement de Québec, pour favoriser le retour au métier, fonde une école des Arts

Domestiques, rattachée au Ministère de l'Agriculture.

Cette école compte trois sections bien utiles : celle des laboratoires d'expérimentation ; celle de la formation des institutrices et des ouvrières ; et celle de la propagande.

Grâce aux travaux de l'école, la teinturerie domestique a déjà fait un progrès décisif.

Le tissage domestique, à son tour, connaîtra ses plus beaux jours.

Et voilà, en raccourci, le tableau des succès divers de l'industrie domestique dans la province de Québec, au cours des trois derniers siècles.

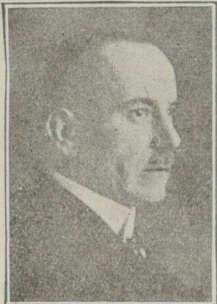
Espérons que celui du présent siècle sera plus ou mieux chargé.

Espérons que la population rurale voudra comprendre le prix d'une initiative coûteuse et toute à son avantage matériel comme à son profit moral.

## Les Échos . . . .

Par J.-Horace Philippon, Avocat

### I. — Monsieur Blais :



M. Jos.-S. Blais.

Nous applaudissons de nouveau au choix de Monsieur J.-S. Blais, comme président de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Ce choix est heureux. M. Blais est un travailleur, un réalisateur. Il s'est toujours intéressé à la Société des Arts, dont il est membre actif et assidu depuis les débuts, c'est-à-dire depuis 15 ans. Avant son élection à la présidence, le 4 novembre courant, il était aussi l'un des plus anciens directeurs de cette société. Et ces dernières années, il en a été successivement

deuxième et premier vice-président.

Pour ces motifs, — qui ne sont pas les seuls, — M. Blais avait droit au poste de confiance que ses collègues viennent de lui offrir.

Pour accomplir les oeuvres à son programme, un président doit pouvoir compter, dès le début de l'année, sur la collaboration franche et soutenue des directeurs et des membres de l'association qu'il dirige. Réitérons donc à notre nouveau président, M. Blais, et à ses deux collaborateurs les plus immédiats, — Messieurs L.-P. Morin et Damase Potvin, vice-présidents, — l'assurance de notre entier dévouement.

### II. — Le cri des "Jeunes".

D'un peu partout, nous entendons présentement les "Jeunes" qui crient et s'exaspèrent . . .

Quand nous disons "les Jeunes", il faut entendre même ceux qui ne le sont plus tout à fait, c'est-à-dire la génération des 20 à 35 ans.

De quoi se plaignent-ils donc, ces "Jeunes"? L'Ac-

tion Patriotique, numéro d'octobre, — bulletin mensuel publié sous le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, — se charge de nous le dire en des termes qui laissent dans nos esprits une impression profondément douloureuse. "Les Jeunes de chez nous, affirme l'Action Patriotique, gémissent et se lamentent. Ils sont condamnés à l'inaction au moment où toutes les énergies et leur âge demandent à s'exercer et à s'employer. A l'heure où ils rêvent de s'élaner, d'une allure décidée, sur toutes les routes de l'activité humaine, ils voient *tous les chemins fermés*. . . . Leurs ambitions entravées, leurs espérances déçues s'exaspèrent et se transforment en mécontentements et en critiques amères contre la société et les hommes, qu'ils accusent de *dresser devant leur jeunesse*. . . . des barrières infranchissables. . . . Eux aussi, ils cherchent avec passion les causes de cette fameuse crise, qui broie leurs espoirs les plus légitimes, et quelques-uns se retournent avec colère contre les institutions et les maîtres qui les ont préparés à une existence aussi intraitable. Les autres font le procès du cours classique, oubliant que les élèves, qui sortent des écoles scientifiques et des académies commerciales, ne sont pas plus favorisés du sort, en ces jours de malaise universel. D'autres attaquent les chefs qui ont conduit notre pays, et dénoncent leur incompetence et leur manque de jugement."

Comme l'ajoute d'ailleurs l'Action Patriotique, il y a probablement de l'inexactitude, de l'injustice, de l'ingratitude même dans cette sévérité des "Jeunes" à l'égard de leurs devanciers.

Et nous affirmons volontiers que cette sévérité chez les "Jeunes" est due, pour une bonne part, à de l'exaspération toute pure. . . qu'il convient d'ailleurs de tempérer au possible.

Mais cette exaspération indique tout de même que les "Jeunes" ont aussi leurs problèmes. Depuis des années, depuis les débuts de la crise surtout, qui s'est

**Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.**

préoccupé spécialement des problèmes des "Jeunes"? Volontiers, l'autorité s'est empressée d'apporter des soulagements à la misère des chômeurs, à la condition du cultivateur et à celle de l'ouvrier. Economies budgétaires de nos pouvoirs publics, législations spéciales, campagnes de presse et attentions de toutes sortes — sans parler des secours directs, — sont venues entourer d'une sympathie constante ces classes laborieuses de notre société.

Mais aux "Jeunes", qui ne demandent pourtant qu'à travailler utilement, qu'a-t-on donné? Des diplômes, des certificats de compétence, des paroles d'encouragement, et c'est tout. Depuis leur sortie des académies et des collèges, ils promènent partout leurs déboires; tout est encombré, dans l'industrie, dans le commerce aussi bien que dans les professions. C'est le petit nombre qui trouve un emploi. C'est le trop petit nombre qui réussit à faire sa trouée.

Certes, le mauvais état des affaires est en partie la cause de cet encombrement. Mais il n'y a pas que la crise. Le mal est plus ancien. Recherchons un instant quelques-unes des autres causes de l'encombrement.

Le manque de direction n'explique-t-il pas un peu cette situation intenable des "Jeunes"? On l'éduque, on l'instruit, puis on s'empresse de lancer cette "Jeunesse" dans la vie. Elle se dirigera elle-même. Peu ouverte aux réalités, elle reprend sans trop de réflexions les sentiers battus par ses devanciers, sentiers encombrés. Elle ne se demande même pas s'il y a place encore pour elle. Personne ne la dirigeant, elle s'engouffre, tête baissée, dans le Droit, dans la Médecine, dans le Notariat, dans l'Art Dentaire, dans la Chimie, dans la Comptabilité, etc, etc. Et notre pays trop jeune ne sait plus que faire de tant de collets blancs... Pourquoi ne pas diriger cette jeunesse?

L'enjouement des nôtres pour les étrangers n'expliquerait-il pas, lui aussi, cette situation pénible des "Jeunes"?

Combien y a-t-il d'étrangers nommés à la direction de nos maisons de commerce canadiennes-françaises? Ou, s'il y a peu d'étrangers à la direction, combien d'étrangers occupent dans l'industrie et le commerce des nôtres un poste de haute importance? A qui confions-nous nos affaires? De quels comptables, par exemple, recherchons-nous les services professionnels? A quels avocats, à quels médecins, à quels professeurs confions-nous trop souvent nos meilleurs intérêts? A des étrangers, *trop souvent*, pendant que nos petits canadiens-français crèvent de faim, tirent la langue! Nous aurions ici des centaines d'exemples à citer... qui démontreraient hautement l'engouement des nôtres pour les "étrangers"...

L'Action Patriotique écrit encore ceci: "Il n'y a plus de place, dit-on, pour les jeunes canadiens-français dans le Droit et la Médecine? Expliquez donc alors que *cent-vingt avocats* juifs réussissent à se tailler, à Montréal, une clientèle en majorité chrétienne?"...

Diriger les "Jeunes" et les encourager ensuite en leur procurant du travail, voilà au moins deux bons moyens de solutionner le problème de leur situation pénible, et par ricochet, de tempérer leur exaspération... Encourageons les nôtres partout, nos industriels, nos marchands, nos professionnels, et en ce fai-

sant, nous préparerons l'avenir des "Jeunes" qui *crient*... et demandent...

### III. — La Campagne de Refrancisation :

La Société des Arts, Sciences et Lettres, sollicitée de tous côtés de continuer son travail de refrancisation, vient de former ce qu'elle appelle une "Commission Permanente de la Refrancisation."

Cette commission, — espèce de filiale de la Société — en sera pourtant indépendante. L'autonomie presque complète dont elle jouira, lui permettra d'élaborer un programme spécial d'activités qui n'entraveront pas le travail ordinaire de la Société des Arts. L'an dernier, tout a marché de front : activités de la Société et programme de la refrancisation. Par suite des développements de cette "campagne", le nouveau président, M. Blais, a préféré séparer le programme de la Société de celui de la refrancisation. Et c'est une tâche de moins pour M. le président Blais...

Cette Commission commencera bientôt son travail et fera appel, cette année encore, à la coopération des sociétés soeurs et de la population bien pensante.

Même si certaines critiques grincheuses venaient occasionnellement rendre plus difficile son travail, la Commission n'hésitera pas à poursuivre son oeuvre; car elle est convaincue que s'il lui est impossible d'être impeccable dans tous ses procédés, elle a pour elle la sincérité et le dévouement qui l'excuseront auprès des honnêtes gens...

Au surplus, elle redira toujours à ceux qui critiquent : "Cessez de critiquer et faites connaître vos suggestions."

### IV. — Une Saint-Vincent de Paul féminine :

Nous lisions avec intérêt, ces jours derniers, un article de Ginevra, dans lequel cette femme dévouée à toutes les oeuvres d'apostolat incitait l'élite féminine à former une Saint-Vincent de Paul féminine.

"Il existe, écrivait Ginevra, une classe de chômeuses excessivement à plaindre; c'est celle des jeunes filles, des orphelines surtout qui n'ont personne qui soit tenu de les secourir."

Nombreuses, en effet, sont les jeunes filles qui nous devons plaindre, parce qu'elles languissent dans la misère, dans l'oubli même.

Nombreuses pourtant sont d'autres jeunes filles qui ne manquent de rien et auxquelles tout arrive à souhait.

Pourquoi ces dernières ne se dévoueraient-elles pas au soulagement des premières? Comme elles s'emploieraient utilement! Et comme elles feraient du bien...

— Québec, novembre, 1933.

**VOYEZ**

**E. - A. ROUSSEAU**

LE MEUBLIER

**158, Du Roi. - - Tél: 4-4366**

Si vous avez besoin d'un meuble copié sur votre ameublement, quel que soit le genre, nous pouvons vous le faire et surtout avec satisfaction.

**Nos Cafés sont rôtis à Québec pour vous, P. A. Nadeau, Propriétaire.**

LE PORTER  
**“BOSWELL”**

EST UN TONIQUE

ET UN RECONSTITUANT.

Il est Recommandé

comme tel

par tous les Médecins.

150 livres  
de pression

2500 livres  
de pression

**ROBINETTERIE CRANE**

— Appareils Sanitaires —

Matériel pour Chauffage Central

Tubes, Outillage, Pompes,

Robinetterie et Raccords

**CRANE**

Crane Limited — Siège Social :

1170, Square Beaver Hall, Montréal.

Usines: Montréal et Saint-Jean, Qué.

Succursales dans toutes les villes importantes.

A QUEBEC: 70, RUE SAINT-VALLIER

**EXIGEZ** de votre EPICIER  
les  
**ESSENCES “SUPREME”**

Pour obtenir une  
saveur exquise  
dans le

Sirop — Sucre à la crème — Crème  
glacée — Gelées — Bonbons,  
etc., etc.

fabriquées à Québec  
par  
La Compagnie Caron Enrg.  
Québec

Au Service du Public  
comme toujours

**GIROUX & CÔTÉ** Enrég.

ASSURANCE GÉNÉRALE

70 Rue St-Paul

Edifice “Banque Canadienne du Commerce”  
CITÉ DE QUÉBEC

Téléphone: 2-1497

**LA CIE F. X. DROLET**  
QUEBEC

206, RUE DU PONT,

Tél.: 4-4641

Téléphone: 6890

**E. B. Côté**

Avec son expérience de 30 années dans  
LES ENSEIGNES ET DÉCORATION

Vous assure le meilleur service en ville pour le prix.

87 Blvd. CHAREST,

QUEBEC

**J.-R. TURCOTTE**

PLOMBIER - ELECTRICIEN

153, 10ème rue

QUEBEC

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.

Vous atteindrez

## Un Double But

en confiant

vos travaux de

Reliure,

Photogravure

ou

Impressions

à

L'ACTION  
CATHOLIQUE

D'abord, vous encouragez  
l'Institution qui défend vos  
intérêts religieux et nation-  
aux...

Ensuite, vous vous assurez  
d'un travail soigné, de prix  
fort raisonnable et du maxi-  
mum de satisfaction.

Fondée en 1910

## Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER  
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles  
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

### CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS REGULIERS DU JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

*Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la Commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.*

(b) Au cours de métiers

*Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la Commission scolaire ou l'équivalent.*

*Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:*

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

*Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.*

Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

205

“ NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE, NOS LOIS ”



## PATRIOTISME...

Il est de nombreuses formes de patriotisme, mais de toutes celles préconisées, il y en a une qui a droit à une mention spéciale et qui mérite la collaboration de tous: c'est

### LA REFRANCISATION

de notre chère Province . . . . .

La Saint-Jean-Baptiste appuie fortement le mouvement lancé par la Société des Arts, Sciences et Lettres et invite tous nos compatriotes à répondre aux efforts des zélateurs, dans l'intérêt de notre population.

# LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

## DE QUÉBEC